



Convention pluriannuelle d'objectifs 2023 – 2026

Théâtre Durance Scène nationale

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

VU le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 ;

VU le décret n° 2022-1736 du 30 décembre 2022 pris en application de l'article 44 de la loi organique no 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances au titre de la loi no 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 ;

VU la loi n°201 6-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

VU le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1er juillet 2017 ;

VU le décret n° 2017-1049 du 17 mai 2017 relatif à la participation d'amateurs à des représentations d'une œuvre de l'esprit dans un cadre lucratif entrant en vigueur le 1er octobre 2017 ;

VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Scène nationale » ;

VU la circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation ;

VU la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

VU la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidence ;

VU l'arrêté n°93-2021-02-01-002 en date du 1er février 2021 portant délégation de signature à Madame Bénédicte LEFEUVRE, directrice régionale des affaires culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par monsieur le Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU le programme 131 et 361 de la mission de la culture ;

VU le régime cadre exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023 ;

VU le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) du ministère de la Culture dans le spectacle vivant présenté le 25 novembre 2021 et dans les arts visuels le 14 février 2022 ;

VU l'arrêté n° MICD2302370A du 5 mai 2023, attribuant le label Scène nationale au Théâtre Durance ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le règlement financier du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

VU les cadres d'intervention pour la politique culturelle régionale du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Entre

D'une part,

Le Ministère de la Culture, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, Christophe Mirmand, désigné sous le terme « l'État »,

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentée par son Président, Monsieur Renaud Muselier, dûment habilité par la délibération du Conseil Régional en date du....., désignée sous le terme « la Région »,

Le Département des Alpes de Haute-Provence, représenté par sa Présidente, Madame Eliane Barreille, dûment habilitée par la délibération de la Commission Permanente du 20 octobre 2023 désigné sous le terme « le Département »,

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération, représentée par sa Présidente, Madame Patricia Granet-Brunello, dûment habilitée par la délibération du Conseil Communautaire n°..... en date du, désignée ci-après « PAA »,

La Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération, représentée par son Président, Camille Galtier, dûment habilité par la délibération du Conseil Communautaire n°..... en date du, désignée ci-après la « DLVAgglo »,

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, représentée par son Président, Monsieur Daniel Spagnou, dûment habilité par la délibération du Conseil Communautaire n°..... en date du, désignée ci-après la « CCSB »,

La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon, représentée par, dûment habilitée par la délibération du Conseil Communautaire n°..... en date du, désignée ci-après la « CCVUSP »,

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, représentée par son Président, Monsieur Maurice Laugier, dûment habilité par la délibération du Conseil Communautaire n° 2022-03-20 en date du 21 juin 2022, désignée ci-après la « CCAPV »,

Désignés ensemble sous le terme « les partenaires publics »

Et

D'autre part,

L'association Théâtre Durance, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Avenue des Lauzières, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban, représentée par son président, Serge Carel, dûment mandaté, par délibération du Conseil d'administration du 19 mai 2023, Et ci-après désigné « le bénéficiaire »

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Pour l'État :

Considérant que le bénéficiaire est titulaire du label Scène nationale ;

Considérant le projet artistique et culturel, dont la mise en œuvre revient aux parties constitutives du bénéficiaire, dénommé ci-après « Théâtre Durance », conforme à l'objet statutaire du bénéficiaire, figurant en annexe 1 ;

Considérant les orientations de la politique de l'État relative au soutien à des structures de création et de diffusion artistique présentant un projet d'intérêt général pour la création et le développement de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle sur un territoire ;

Considérant que le projet artistique et culturel proposé pour les 4 années à venir par la direction du Théâtre Durance (figurant en annexe 1) est conforme au cahier des missions et des charges du label Scène nationale ;

Considérant que le projet présenté par le bénéficiaire participe de cette politique, compte tenu de la capacité de la direction artistique du Théâtre Durance à :

- Apporter un soutien significatif à des équipes artistiques, notamment celles du territoire d'implantation, par l'apport de moyens humains et matériels favorisant leur travail de recherche et de création (lieux, financements, ingénierie, industrie) ;
- S'inscrire dans les réseaux de production et de diffusion favorisant la recherche de diffusion des créations soutenues ;
- Porter une attention particulière au renouvellement des écritures et des formes d'adresse au public.

Pour Provence Alpes Agglomération :

Considérant que Provence Alpes Agglomération est propriétaire du bâtiment "Théâtre Durance", équipement culturel reconnu d'intérêt communautaire et élément clé de sa politique culturelle et artistique ;

Considérant que le Théâtre Durance, labellisé Scène nationale, contribue au rayonnement et au développement de l'attractivité des territoires de Provence Alpes Agglomération ;

Considérant que Provence Alpes Agglomération souhaite développer au sein de cet équipement phare de son territoire un projet artistique et culturel de qualité, en étroite collaboration avec l'État, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes de Haute-Provence et les intercommunalités partenaires de ce projet ;

Considérant que Provence Alpes Agglomération souhaite que cet établissement culturel soit une scène de diffusion pluridisciplinaire, tous genres confondus, au carrefour des arts et des formes, avec un soutien à la création contemporaine et à la création régionale, avec un volet renforcé à la création musicale et l'accompagnement de la création en direction du jeune public ;

Considérant que Provence Alpes Agglomération souhaite que l'offre du Théâtre Durance soit accessible au plus grand nombre et favorise l'accès à la culture de tous les publics (âge, sexe, provenance géographique, catégorie socio-professionnelle, personnes porteuses de handicap, etc.) ;

Considérant que Provence Alpes Agglomération souhaite que le Théâtre Durance maintienne et développe sa programmation hors-les-murs et en itinérance, irriguant tout son territoire et permettant d'aller vers les publics éloignés de l'offre culturelle pour des raisons sociales ou géographiques ;

Considérant que Provence Alpes Agglomération souhaite que le projet du Théâtre Durance s'inscrive dans un partenariat avec les acteurs de la politique éducative, culturelle et artistique du territoire.

Pour le Conseil Régional Provence – Alpes - Côte d'Azur :

La Région rappelle son attachement particulier à la transversalité des politiques publiques, qui concourent à faire du territoire régional un territoire attractif où la qualité de vie est reconnue. Ainsi, la Région fait de l'écoresponsabilité l'une de ses priorités et est particulièrement attentive à la manière dont les acteurs du territoire se saisissent des grands défis du développement durable abordés dans le Plan climat « Gardons une COP d'avance » voté en décembre 2021.

Par ailleurs, cheffe de file pour coordonner les actions territoriales relatives à la politique de la jeunesse, la Région a donné une priorité très claire à la jeunesse qui représente la force vive et l'avenir du développement de la région dans les politiques régionales.

Objectifs spécifiques pour les lieux structurants du paysage culturel régional :

- Une programmation artistique s'adressant à un large public et rayonnant sur un territoire ;
- Un soutien à la création artistique, en particulier régionale, à travers des résidences éventuellement assorties d'un soutien à la production, ou de coproductions. Ces créations seront présentées dans la programmation et assorties d'un travail de recherche d'autres coproducteurs éventuellement, de sensibilisation des diffuseurs potentiels dans tous les cas ;
- Un soutien à l'insertion professionnelle des jeunes artistes ;
- Un programme d'actions d'éducation artistique et culturelle, incluant dans la mesure du possible les lycéens et apprentis, publics cibles de la Région, sera déployé chaque année autour de la programmation ou à travers des projets d'actions culturelles autonomes ;
- La recherche de nouveaux publics par l'organisation d'actions de médiation, par l'attention portée à la promotion du projet et du programme et la qualité de la relation avec l'utilisateur ;
- Des partenariats menés avec d'autres acteurs du territoire autour de projets artistiques portés en commun ;
- Le rayonnement régional dans le cadre de coopérations professionnelles avec des acteurs culturels à l'échelle régionale, nationale ou internationale.
- Mise en place d'un processus de développement durable, respectueux des bonnes pratiques envers les droits de l'homme, les droits du travail et l'environnement.

Pour le Département des Alpes de Haute-Provence :

Considérant que la culture est une compétence partagée entre l'État et les trois niveaux de collectivités territoriales ;

Considérant que les Alpes de Haute-Provence sont un territoire rural et de montagne, vaste et de faible densité, confronté à des problèmes de mobilité et sous doté en équipements structurants dédiés au spectacle vivant ;

Considérant que la culture est un outil de lien social, d'éducation, d'épanouissement, d'ouverture et d'inclusion, contribuant à l'attractivité, au rayonnement et à la vitalité des territoires ;

Considérant que le Département s'est engagé dans une politique de développement culturel ambitieuse qui entend notamment faciliter l'accès à la culture, aux enseignements et pratiques artistiques pour tous les publics et dans tout le territoire, soutenir la diversité de l'offre culturelle, la création artistique et sa diffusion, enfin, aller progressivement vers un territoire labellisé « 100 % EAC » (Éducation artistique et culturelle) ;

Considérant que le projet artistique, culturel et éducatif du Théâtre Durance recoupe ainsi trois des objectifs essentiels que poursuit le Département dans le cadre de sa politique de développement culturel :

- Soutenir la diffusion du spectacle vivant en direction des public locaux, y compris ceux des secteurs ruraux et montagnards les plus isolés, en particulier par une programmation et des actions éducatives hors les murs ;
- Favoriser l'éducation artistique et culturelle, notamment au bénéfice des publics d'âge scolaire, pour encourager les pratiques amateurs et pour offrir l'ouverture au monde que permet la rencontre des artistes et des œuvres ;
- Favoriser la présence d'artistes et soutenir la création artistique, notamment dans les différents domaines du spectacle vivant et selon ses nouvelles formes interdisciplinaires ;
- Soutenir l'émergence et la professionnalisation des compagnies locales ;
- Apporter conseils et expertises dans ses domaines de compétences au Département.

Pour Durance Luberon Verdon Agglomération :

Considérant que le partenariat avec le Théâtre Durance devra permettre à Durance Luberon Verdon Agglomération de :

- Bénéficier d'un accompagnement en ingénierie culturelle et artistique pour accompagner et complémentariser la politique culturelle intercommunale ;
- Dans le cadre des Echappées du Théâtre Durance, bénéficier d'une programmation de spectacles s'inscrivant dans la programmation territoriale de l'Agglomération, visant à amener la culture au cœur de chaque village ;
- Travailler un parcours d'éducation artistique et culturelle complet avec les enfants scolarisés dans les écoles du territoire (primaires, élémentaires, collèges) ;
- Contribuer à la formation des médiateurs, programmateurs et artistes de l'Agglomération.

Pour la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch :

Considérant que la CCSB développe des actions en faveur de la culture dans le cadre de sa compétence culture, loisirs en participant :

- Au financement de manifestations et évènements culturels d'envergure départementale, régionale ou nationale, ou se déroulant sur le territoire de plusieurs communes membres ;
- À la gestion de l'École de musique intercommunale et interventions musicales en milieu scolaire.

Pour la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon :

Considérant que la CCVUSP souhaite :

- Sensibiliser et aider les communes de son territoire à inscrire l'action culturelle dans leur développement local, en inscrivant leurs projets dans une saison culturelle ;
- Élargir la demande culturelle à l'ensemble du territoire, en favorisant une programmation de saison dans les zones qui ont un déficit d'offre culturelle ;
- Élargir et fidéliser les publics, en favorisant l'accès de certains publics (enfants, adolescents, 3ème âge...) de la Vallée de l'Ubaye ;
- Favoriser la mise en réseau des acteurs culturels locaux, dans la construction de la programmation d'une saison culturelle ;
- Créer des parcours de sensibilisation des publics, avec les acteurs artistiques, sociaux et éducatifs locaux, à travers des opérations spécifiques.

Pour la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon :

Considérant que le Théâtre Durance travaille depuis plusieurs années avec des associations culturelles implantées sur le territoire de la Communauté de communes, pour favoriser la rencontre entre les artistes accueillis par le Théâtre Durance et les habitants du territoire communautaire ;

Considérant que ces collaborations ont permis l'accueil régulier de spectacle dans les communes du territoire ;

Considérant que ces associations et le Théâtre Durance ont mis en œuvre un parcours artistique, en proposant aux habitants de découvrir, en groupe, plusieurs spectacles programmés au Théâtre Durance en cours de saison ;

Considérant que la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, guidée par des objectifs de proximité et d'équité de son action, structure ses actions dans le champ de la culture autour des quatre principales ambitions suivantes :

- Amener la culture au cœur de chaque village, partout où elle n'est pas attendue ;
- Valoriser la richesse de l'identité territoriale ;
- Définir, porter collectivement et faire vivre en réseau, avec les associations et avec les habitants, un projet culturel de territoire ;
- Développer une offre culturelle riche, diversifiée, personnalisée, à même de toucher tous les publics.

Considérant que le projet artistique et culturel ci-après présenté par le bénéficiaire participe de ces différentes politiques ;

Après que la direction du Théâtre Durance ait pris connaissance du contenu de la présente convention ;

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire titulaire du label Scène nationale et les partenaires publics qui l'accompagnent, pour la mise œuvre du projet artistique, culturel et d'établissement proposé par Le Théâtre Durance. Il s'agit également de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets et mesurables, y compris financiers.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre son projet artistique, culturel et d'établissement, conformément à son objet statutaire, dans le cadre de son projet global d'intérêt général.

Le projet conçu par la direction du Théâtre Durance, approuvé par le conseil d'administration, est précisé en annexe I de la présente convention. Il est décliné en programme pluriannuel d'activité.

La présente convention fixe :

- La mise en œuvre concrète du projet artistique, culturel et d'établissement ;
- Les modalités de financement et les relations avec ses partenaires institutionnels ;
- Les conditions de suivi et d'évaluation du projet.

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

ARTICLE 2 – MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Au titre du label Scène nationale, Le Théâtre Durance s'engage à mettre en œuvre le programme suivant sur la durée de la convention, au titre des engagements du cahier des missions et des charges :

Le projet artistique et culturel de la direction du Théâtre Durance - Scène nationale, décrit dans l'annexe I de la présente convention, s'articule autour des objectifs suivants classés par thématique :

- Une Scène nationale de territoire(s)
- Un projet artistique au carrefour des arts et des formes
 - ✓ Construire avec les artistes
 - ✓ Partager avec les habitants

- Un projet artistique ouvert au plus grand nombre
 - ✓ De l'habitant au spectateur
 - ✓ Une démarche partenariale

- Les moyens au service du projet
 - ✓ L'équipement
 - ✓ Une organisation responsable
 - ✓ Financements et budgets
 - ✓ Investissements pluriannuels

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour une durée de 4 années : 2023, 2024, 2025 et 2026 soit 4 saisons (2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027). Elle prend donc effet au 1er janvier 2023 et prendra fin au 31 décembre 2026.

ARTICLE 4 – CONDITION ET DÉTERMINATION DU COÛT DU PROJET / PROGRAMME D’ACTION

4.1. Sur la base d’une augmentation progressive des subventions, en particulier pour atteindre le financement plancher du label Scène nationale, les produits totaux estimés pour entreprendre la mise en œuvre du projet sur la durée de la convention est évalué à :

- 6 369 481€ pour les 4 ans,
 - 1 483 740€ en 2023
 - 1 580 828€ en 2024
 - 1 649 110€ en 2025
 - 1 655 803€ en 2026

Conformément au(x) budget(s) prévisionnel(s) figurant en annexe III et aux règles définies à l'article 4.3 ci dessous.

L'ensemble des parties s'accorde pour reconnaître que les contributions prévues dans le cadre de cette convention sont établies à partir des montants des subventions qui ont été versées par chacun des partenaires pour l'exercice 2023 soit :

- 535 960 € pour PAA (hors valorisation de la mise à disposition du bâtiment et de ses annexes, estimé à 180 000 €/an)
- 319 000 € (fonctionnement) pour l'État. Ce sont ajoutés en 2023 dans le cadre de dispositifs dédiés : 30 000 € (EAC) + 10 800 € (option théâtre) + 12 500€ (compositeur associé).
- 225 000 € pour la Région
- 175 000 € pour le Département
- 5 000 € pour la DLVAgglo
- 5 000 € pour la CCSB
- 5 000 € pour la CCVUSP
- 5 000 € pour la CCAPV

4.2. Les coûts annuels admissibles du projet sont fixés en annexe III à la présente convention ; ils prennent en compte tous les produits et recettes affectés au projet.

4.3. Les coûts qui peuvent être pris en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du projet et notamment :

- Tous les coûts directement liés à la mise en œuvre du projet, qui :
 - Respectent les conditions de coûts admissibles définies au paragraphe 5 de l'article 53 du règlement (UE) visé, telles que listées en annexe III ;
 - Sont liés à l'objet du projet et sont évalués en annexe III ;
 - Sont nécessaires à la réalisation du projet ;
 - Sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
 - Sont engendrés pendant le temps de la réalisation du projet ;
 - Sont dépensés par le Théâtre Durance ;
 - Sont identifiables et contrôlables.

- Et le cas échéant, les coûts indirects, ou « frais de structure », éligibles sur la base d'un forfait du montant total des coûts directs éligibles.

4.4. Lors de la mise en œuvre du projet, la Scène nationale Théâtre Durance peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de son budget prévisionnel à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible mentionné à l'article 4.1.

La direction de la Scène nationale notifie ces modifications aux partenaires publics par écrit dès qu'elles sont évaluées et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel des subventions, tel qu'il est prévu dans les conventions bilatérales détaillées, ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par les partenaires publics de ces modifications.

Ces modifications pourraient faire l'objet d'un avenant préalablement approuvé par les organes délibérants des collectivités qui financent.

4.5. Le financement public prend en compte, le cas échéant, un excédent raisonnable constaté dans le compte rendu financier. Cet excédent ne peut être supérieur à 10 % du total des coûts annuels éligibles du projet effectivement supportés.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

5.1. La détermination et les modalités des versements des contributions financières est fixée dans des conventions bilatérales passées entre chacune des structures et chacune des parties à la présente convention, selon les procédures en vigueur pour chacune des parties.

Il est précisé qu'au titre du règlement (UE) de la commission du 17 juin 2014 visé, les partenaires publics contribuent financièrement au projet visé à l'article 1er de la présente convention.

La contribution des partenaires publics prendra la forme d'une subvention. Les partenaires publics n'en attendent aucune contrepartie directe.

Ces subventions pourront prendre la forme soit de subventions de fonctionnement, soit seront versées pour compenser l'insuffisance de prix résultant des objectifs de soutien visant à favoriser l'accès du plus grand nombre. Elles pourront également prendre la forme de subventions d'investissement. Le cadre applicable à chaque convention sera fixé bilatéralement entre le partenaire public et la structure concernée.

Dans tous les cas, les contributions financières des partenaires signataires de la présente convention ne sont applicables que sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- L'inscription des crédits de paiement en loi de finance pour l'État et dans la limite de la règle budgétaire. Le paiement sera effectué dans les règles de la comptabilité publique ;
- Le vote des crédits, ou la délibération des assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou leurs groupements ;
- Le respect par le bénéficiaire des obligations de la présente convention ;
- Le contrôle en fin d'exercice par les partenaires signataires de la présente convention, conformément à l'article 9.

Soutien de Provence Alpes Agglomération

Au titre de l'année 2023, la prise en charge d'une part des dépenses liées au service délégué, destinée à compenser les contraintes particulières de service public qui lui sont imposées dans le cadre de la délégation de service public, s'établit à 535 960 €. Le contrat de concession de la délégation de service public prend fin le 31 décembre 2023.

À compter du 1^{er} janvier 2024, Provence Alpes Agglomération envisage de participer au financement du Théâtre Durance dans le cadre d'une convention bilatérale dont le montant de subvention sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire, et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année et du vote des subventions correspondantes par le Conseil communautaire.

PAA envisage également de mettre le bâtiment à disposition de l'association (à but non lucratif et concourant à la satisfaction d'un intérêt général), et ce à titre gratuit. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention spécifique.

Soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au titre de l'année 2023, à titre d'exemple le montant de la subvention est de 225 000 €. Au titre des années suivantes, le montant de la subvention sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année et du vote des subventions correspondantes par les instances délibérantes du Conseil Régional.

La Région versera ses contributions financières selon les modalités suivantes :

- Une convention financière bilatérale sera établie chaque année pendant la durée de la présente convention, avec la notification du montant de la subvention attribuée et dans les conditions prévues au Règlement financier régional en vigueur ;
- La subvention annuelle sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur sous réserve du respect par l'association des obligations comptables générales en vigueur et des obligations particulières visées aux articles 2, 7, 8, 9.

Soutien du Département des Alpes de Haute-Provence

À titre d'exemple, la subvention accordée à l'association au titre de l'année 2023 est de 175 000 €.

Au titre de la présente convention, le montant de la subvention allouée au bénéficiaire sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année et du vote des subventions correspondantes par les instances délibérantes du Conseil Départemental.

Le versement de la subvention sera effectué selon les conditions précisées dans la convention financière bilatérale annuelle et dès l'acquisition de son caractère exécutoire, dans le respect du règlement financier du Département et du guide des aides et des subventions.

Soutien de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (CCSB)

Au titre de l'année 2023, à titre d'exemple, le montant de la subvention est de 5 000 €. Au titre des années suivantes, le montant de la subvention sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année, et du vote de la subvention correspondante par les instances délibérantes de la CCSB.

La CCSB versera sa contribution financière selon les modalités suivantes :

- Une convention financière bilatérale sera établie chaque année pendant la durée de la présente convention, avec la notification du montant de la subvention attribuée ;
- La subvention annuelle sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Soutien de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon (CCVUSP)

Au titre de l'année 2023, à titre d'exemple, le montant de la subvention est de 5 000 €. Au titre des années suivantes, le montant de la subvention sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année, et du vote de la subvention correspondante par les instances délibérantes de la CCVUSP.

La CCVUSP versera sa contribution financière selon les modalités suivantes :

- Une convention financière bilatérale sera établie chaque année pendant la durée de la présente convention, avec la notification du montant de la subvention attribuée ;
- La subvention annuelle sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Soutien de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)

Au titre de l'année 2023, à titre d'exemple, le montant de la subvention est de 5 000 €. Au titre des années suivantes, le montant de la subvention sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année, et du vote de la subvention correspondante par les instances délibérantes de la CCAPV.

La CCAPV versera sa contribution financière selon les modalités suivantes :

- Une convention financière bilatérale sera établie chaque année pendant la durée de la présente convention, avec la notification du montant de la subvention attribuée ;
- La subvention annuelle sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Soutien de Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVAgglo)

Au titre de l'année 2023, à titre d'exemple, le montant de la subvention est de 5 000 €. Au titre des années suivantes, le montant de la subvention sera examiné au regard du respect des règles de l'annualité budgétaire et sous réserve de l'inscription des crédits au budget de chaque année, et du vote de la subvention correspondante par les instances délibérantes de la DLVAgglo.

La DLVAgglo versera sa contribution financière selon les modalités suivantes :

- Une convention financière bilatérale sera établie chaque année pendant la durée de la présente convention, avec la notification du montant de la subvention attribuée ;
- La subvention annuelle sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

5.2. Les contributions financières des partenaires publics mentionnées à l'article 5.1 ne sont applicables que sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- Le respect par le bénéficiaire et ses parties constitutives des obligations mentionnées aux articles I, 2, 4 et 6 à 10 et 14 sans préjudice ;
- De l'application de l'article 11 de la présente convention ;
- La vérification par l'État que le montant de la contribution n'exécède pas le coût de la mise en œuvre du projet, conformément à l'article 4 sans préjudice de l'article 4.5.

ARTICLE 6 – AUTRES ENGAGEMENTS

6.1. Le bénéficiaire ne peut modifier unilatéralement les obligations issues de la convention sans accord des parties. Il doit néanmoins informer les partenaires publics de toute problématique qui viendrait compromettre la mise en œuvre et ce dans un délai de 8 jours.

6.2. Le bénéficiaire et ses parties constitutives informent sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournissent la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

6.3. En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire et ses parties constitutives en informent les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

6.4. Le bénéficiaire et ses parties constitutives déclarent ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

6.5. Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre les 5 engagements prévus dans le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) proposé par le ministère de la Culture aux professionnels du secteur culturel et rappelé ci-dessous :

- Se conformer aux obligations légales en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement et les violences à caractère sexiste et sexuel ;
- Former, dès 2022, les dirigeants et principaux cadres de la structure, les responsables RH et les personnes référentes en charge des VHSS ;
- Sensibiliser formellement les équipes et organiser la prévention des risques ;
- Créer un dispositif de signalement efficace et traitant chaque signalement reçu ;
- Mettre en place un suivi et une évaluation des actions en matière de lutte contre les VHSS.

Les engagements pris par le bénéficiaire sont formalisés dans un plan d'action annexé à la présente convention. Le bénéficiaire s'engage à transmettre un bilan annuel de la réalisation de ces actions, dans les conditions fixées à l'article 8 de la présente convention.

6.6. Le bénéficiaire, lorsqu'il est détenteur d'un récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence en application de l'article L. 7122-3 du code du travail et s'il est responsable de la billetterie de tout ou partie de ses spectacles, met à disposition de l'administration les informations de billetterie, grâce à l'outil de remontée SIBIL (système d'information billetterie), dans les conditions prévues par l'article 48 de la loi LCAP du 7 juillet 2016 et le décret du 9 mai 2017 précités.

Le versement de toute aide du ministère de la culture est conditionné à la déclaration des données de billetterie dans SIBIL, qui est une obligation depuis le 1^{er} avril 2020.

ARTICLE 7 – COMMUNICATION

7.1. Dans le cadre de ses activités, le bénéficiaire assure l'ensemble de l'édition et de la diffusion des supports de communication des actions. Ces supports sont notamment les brochures, affiches, dépliants et programmes, ainsi que les parutions dans la presse, les messages radiodiffusés et tous les moyens dématérialisés (site internet, newsletter, réseaux sociaux...) que l'association estime nécessaire à la promotion de ses activités.

Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière obligatoire et lisible la mention de l'ensemble des partenaires de la présente convention ainsi que le nom du label dont il bénéficie, sur tous les documents produits relatifs à la convention, et sur tous les supports de communication.

7.2. Les partenaires publics valoriseront les activités du bénéficiaire. À cette fin, le bénéficiaire autorise ses partenaires à utiliser ses noms, logos et projets soutenus pour leur communication interne et externe.

7.3. Les partenaires publics et le bénéficiaire s'engagent à s'informer mutuellement de tout changement de leur charte graphique intervenant au cours de la présente convention

ARTICLE 8 – SANCTIONS

8.1. En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par la scène nationale Théâtre Durance, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre des conventions bilatérales prises en application de l'article 5, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par la scène nationale.

8.2. Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte-rendu financier mentionné dans les conditions précisées dans les conventions bilatérales prises en application de l'article 5 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

8.3. Les partenaires publics informent le bénéficiaire et ses parties constitutives de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 9 – MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

9.1. L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des Conseils d'administration et du comité des partenaires (composé du bureau et de la direction de l'association, ainsi que des représentants de l'État et des collectivités publiques signataires).

Le Conseil d'administration et le comité des partenaires sont chargés de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention. Ils examinent particulièrement :

- La mise en œuvre progressive des objectifs définis à l'annexe 2 de la présente convention ;
- L'état d'exécution du budget analytique de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant (annexe III) ;
- La réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir ;
- Le bilan financier de l'année écoulée, et les comptes consolidés du Théâtre Durance, scène nationale ;
- Tout autre document relatif à la réalisation du projet, demandé par les partenaires publics signataires de manière.

9.2. L'évaluation porte sur la réalisation du projet artistique et culturel et sur sa conformité au regard du cahier des missions et des charges du label. Les partenaires publics procèdent à une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs, inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du Théâtre Durance, scène nationale.

9.3. De préférence un an avant l'expiration de la présente convention, et au plus tard six mois, la direction de la structure présente aux partenaires publics une auto-évaluation de la mise en œuvre du projet artistique et culturel sur la base du cahier des charges. Celle-ci prend la forme d'un bilan d'ensemble argumenté sur le plan qualitatif et quantitatif des actions développées et de la réalisation des objectifs. Elle est assortie d'un document de synthèse des orientations envisagées dans la perspective d'une nouvelle convention.

9.4. Ces deux documents sont remis au directeur général de la création artistique, aux collectivités territoriales partenaires et au Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles) qui transmet son avis au directeur général de la création artistique avec copie au chef de l'inspection de la création artistique.

À l'issue de cette procédure, les partenaires publics signataires de la convention pluriannuelle d'objectifs décident de demander ou non au directeur de leur proposer un projet de nouvelle convention. Cette décision doit lui être notifiée.

Ce projet comporte une introduction résumant, le cas échéant, les évolutions de contexte relatives aux territoires et à l'établissement, actualise les objectifs de la précédente convention maintenus et précise les nouveaux objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

ARTICLE 10 – CONTRÔLE

10.1. Pendant l'exécution de la présente convention et à son terme, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

10.2. Les partenaires publics s'assurent annuellement et à l'issue de la convention que les contributions financières qu'ils versent dans les conditions prévues à l'article 5 n'excèdent pas le coût de la mise en œuvre du projet. Les partenaires publics peuvent exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du projet augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 4.5 dans la limite du montant prévu à l'article 4.2 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE 11 – CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 9 et aux contrôles de l'article 10.

ARTICLE 12 – AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics signataires de la présente convention et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie [ou l'ensemble des parties lorsque la convention est pluripartite] peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout avenant portant modification de la convention sera préalablement approuvé par les organes délibérants des collectivités concernées.

ARTICLE 13 – ANNEXES

Les annexes I, II, III et IV font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 14 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

Résiliation de plein droit :

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Résiliation par consentement mutuel :

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, moyennant un délai de prévenance de six mois. La dénonciation se fera par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 15 – RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Aix-en-Provence territorialement compétent.

Fait à Aix-en-Provence, le en 9 exemplaires.

Pour le Théâtre Durance
Le Président
Serge CAREL

Pour L'État, le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le Préfet des Bouches-du-Rhône
Christophe MIRMAND

Pour Provence Alpes Agglomération
La Présidente
Patricia GRANET-BRUNELLO

Pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le Président
Renaud MUSELIER

Pour le Département des Alpes de Haute-Provence
La Présidente,
Éliane BARREILLE

Pour Durance Luberon Verdon Agglomération
Le Président,
Camille GALTIER

Pour la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Le Président
Daniel SPAGNOU

Pour la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon

Pour la Communauté de Commune Alpes Provence Verdon
Le Président
Maurice LAUGIER

Annexes

Annexe I – Le projet artistique, culturel et d'établissement

Annexe II – Tableau des indicateurs 2023/2026

Annexe III – Budgets prévisionnels 2023/2026

Annexe IV – Investissements

Annexe 1

Le projet artistique,
culturel et
d'établissement



Théâtre Durance
Scène nationale
de territoire(s)
2023—2026

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

Le Théâtre Durance (en résumé et en objectifs)

Une salle de spectacle, une scène de répétition, un studio d'enregistrement

323 places assises, 900 places debout – plateau : 16x11x10 m – scène de répétition : 15x10x6m

Une programmation pluridisciplinaire au carrefour des arts et des formes

Une programmation renforcée par l'accueil de formes plus conséquentes ainsi qu'une ouverture plus grande sur l'international. objectifs → moyenne de 40 spectacles programmés – 100 levers de rideau – 17 000 spectateurs

Un soutien à la création contemporaine par la coproduction et l'accueil en résidence

Plus de projets soutenus, par le nombre, le montant des coproductions et l'augmentation des accueils en résidence (notamment période estivale et studio d'enregistrement).

objectifs/moyenne → 15 compagnies soutenues/saison – 80 000€ d'apport en numéraire – 100 jours cumulés d'occupation, dont 15% hors-les-murs

Bien que pluridisciplinaire, un projet particulièrement attentif à la création sonore et musicale

Le studio optimisé pour l'enregistrement d'albums – Un soutien renforcé pour la création musicale –

Les Escapades deviennent un vrai et grand festival de découverte, sur 3 à 4 jours.

objectifs → 3 coproductions musicales dont 2 commandes d'audio-balade/saison – 2 résidences musique/saison – 1 enregistrement d'album/saison – 1 compositeur associé sur la convention

Une programmation sur le territoire

Plus d'Échappées (sonores) pour un meilleur maillage territorial – Une programmation décentralisée en direction de l'enfance et de la jeunesse – Des résidences hors-les-murs.

objectifs → 5 spectacles pour 25 communes/saison – création de 2 audio-balades/saison – 1 à 2 spectacles en établissements scolaires/saison – 2 à 3 spectacles jeune public dans d'autres salles de spectacle/saison – 2 équipes artistiques en résidence sur le territoire/saison

La Petite Fabrique, organisée autour de la présence artistique

Augmentation du nombre de propositions – Développement des partenariats sur le territoire – Mise en place d'un parcours pour un groupe tout au long de la saison – Ouverture sur les expériences menées par d'autres lieux de la région.

objectifs → moyenne par saison : 20 projets tout public – 1 500 participants

Des parcours organisés autour des trois piliers de l'EAC

Élargissement du nombre d'établissements/structures partenaires – Organisation de résidences dans les établissements scolaires – Développement de la sensibilisation à la création sonore et musicale – Lieu-ressource en matière pédagogique.

objectifs → 20 établissements scolaires partenaires dont 5 conventionnés – 1 option et 1 spécialité théâtre – moyenne de 30 actions pour 1 000 élèves/saison (temps scolaire) – moyenne de 20 actions pour 1 200 élèves/saison (hors temps scolaire)

Une démarche partenariale au niveau local, régional et national

objectifs → consolidation des partenariats avec les EPCI signataires de la Convention pluriannuelle d'objectifs, développement de partenariats régionaux et nationaux (programmation, soutien à la création)

Une équipe

11 permanents – 1 apprenti – une vingtaine de bénévoles actifs

objectifs → 13 permanents – maintien de l'accueil d'apprenti·e·s et stagiaires – augmentation et rajeunissement des bénévoles actifs

Un budget

1 200 000€ consolidés – Moyenne : marge artistique hors communication 43 % – théâtre en ordre de marche 50 % – ressources propres 11 %

objectifs → 1 600 000 € consolidés – moyenne : marge artistique hors communication 45% – théâtre en ordre de marche 50% maximum – ressources propres 12%

Sommaire

Partie 1 — Le territoire

A — DONNÉES GÉNÉRALES

Caractéristiques démographiques et socio-économiques – Accessibilité et rayonnement – Équipements culturels existants

B — UNE SCÈNE DE TERRITOIRE(S)

Provence Alpes Agglomération – Durance Luberon Verdon Agglomération – Communauté de communes du Sisteronais-Buëch – Communauté de communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon – Communauté de communes Alpes Provence Verdon - Sources de Lumière

Partie 2 — Le projet artistique

A — CONSTRUIRE AVEC LES ARTISTES

A.1 — Une réflexion mise en partage

A.2 — Des espaces de travail pour les artistes

A.3 — Des artistes au long cours

Anne Rehbinder – Agnès Régolo – Thierry Balasse – Sébastien Valignat

A.4 — Un soutien à la création régionale

A.5 — Un accompagnement de la création en direction de l'enfance et de la jeunesse

A.6 — Une attention pour la musique, la création sonore et l'écoute

Le soutien à la création : coproductions et commandes – Le studio d'enregistrement, un outil au service du projet artistique et culturel – Un équipement au service des écritures de plateau – Des projets culturels autour de la création sonore

B — PARTAGER AVEC LES HABITANTS

B.1 — Une saison au Théâtre...

Des artistes complices – Les Mardi surprise – En attendant les Escapades

B.2 — ... qui se déploie hors-les-murs

Les allers-retours avec La passerelle, scène nationale de Gap et des Alpes du Sud – Les Échappées – Les Échappées sonores – Une programmation jeune public décentralisée – Les Escapades : un festival dédié à la découverte musicale

Partie 3 — Un projet artistique ouvert au plus grand nombre

A — DE L'HABITANT AU SPECTATEUR

A.1 — Le public aujourd'hui

A.2 — L'ouverture au plus grand nombre

Le frein symbolique – Le frein géographique – Le frein économique

A.3 — Une communication multi-supports pensée comme une modalité du projet

A.4 — La Petite Fabrique : la présence artistique, colonne vertébrale de l'action culturelle

A.5 — L'éducation artistique

Des parcours artistiques organisés autour des trois piliers de l'EAC – Des projets inter-degrés et inter-établissements, des projets de réseau – Une sensibilisation de l'école maternelle jusqu'au post-bac – La toute petite enfance

B — UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Au niveau du département des Alpes de Haute-Provence – Au niveau régional et national – Représentativités de la directrice

Partie 4 — Les moyens au service du projet

A — L'ÉQUIPEMENT

B — UNE ORGANISATION RESPONSABLE

L'équipe – Une association jouant pleinement son rôle – Un engagement économique, environnemental et social

C — FINANCEMENTS ET BUDGETS

Évolution des subventions – Marge artistique – Recettes propres – Maîtrise des frais de fonctionnement et de la masse salariale – Remboursement régulier du déficit originel



REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

« Inauguré en 2007, le Théâtre Durance reste à ce jour le seul équipement du département des Alpes de Haute-Provence dédié au spectacle vivant et à la création contemporaine.

Implanté sur un territoire marqué par sa grande ruralité, avec une population confrontée à de nombreuses difficultés d'accès aux équipements (administratifs, médicaux, culturels...), le projet s'est écrit dès la première année en prenant en compte la nécessaire mission de maillage territorial et de démocratisation culturelle.

À mon arrivée en 2014, j'ai imaginé un projet qui, s'appuyant sur les nombreuses connexions établies précédemment, imprime plus encore la relation aux habitants dans le projet artistique et culturel et y inscrit la co-construction comme base d'échanges avec l'ensemble des partenaires.

Cette écologie de la relation permet de développer sereinement des liens étroits, forts et durables. Le Théâtre Durance est non seulement le projet d'une équipe, mais surtout celui d'un écosystème foisonnant (artistes, élus, techniciens, associations, établissements scolaires, bénévoles, spectateurs...), permettant d'avancer sur le chemin de la démocratie culturelle.

Certes, le Théâtre Durance est avant tout un lieu de création et de diffusion artistique : le rituel de la représentation est loin d'être obsolète, il inscrit un pacte de confiance et de respect entre le public, les artistes et le Théâtre. Mais nous affirmons qu'un équipement d'une telle qualité scénographique est un cadeau pour le territoire sur lequel il est implanté : lieu d'incubation et d'infusion, il faut le partager généreusement et lui donner la dimension que ce territoire mérite. Nous affirmons également qu'il faut continuer à être présents aux côtés des artistes. Qu'il est indispensable d'être à l'écoute des jeunes générations et de les accompagner dans la construction de leur imaginaire et de leurs pensées. Qu'il faut œuvrer, encore et toujours, à amener l'art au plus près des habitants. Qu'il faut, à notre endroit, maintenir le dialogue entre le local et l'international. Qu'il faut être exemplaire en matière d'éco-responsabilité et contribuer aux évolutions de nos métiers et de notre secteur. Qu'il faut affirmer que le projet du Théâtre Durance est fondamentalement citoyen. Qu'il faut défendre, encore et encore, un service public pour l'Art et la Culture.

Pour accompagner ces mutations profondes, et particulièrement face aux enjeux d'un territoire vaste et peu peuplé où le repli identitaire n'est malheureusement plus un concept, nous avons besoin de renforcer les moyens attribués au Théâtre Durance : pour le projet en lui-même, mais aussi pour maintenir la qualité de la relation – chronophage par nature – que nous construisons avec nos partenaires.

Fort de ses 16 années d'existence, le Théâtre Durance affirme aujourd'hui une joyeuse maturité. Grâce à un dialogue sincère et fructueux avec nos partenaires institutionnels, grâce également à une gestion saine et rigoureuse permettant de maintenir une marge artistique significative. Point de magie, mais le résultat d'un projet et d'une organisation qui, à l'écoute permanente des artistes et du territoire, se réinterrogent constamment, s'adaptent et évoluent quasi en temps réel.

L'attribution du label Scène nationale en mai 2023 est non seulement une belle reconnaissance du travail mené depuis plus de 30 ans par les élu·e·s et technicien·ne·s en faveur d'une politique culturelle ambitieuse, mais surtout un accompagnement indispensable pour le développement de notre projet. Ce label nous permet de le mettre à la mesure de l'attente des élu·e·s et des habitant·e·s de notre département.

En intégrant le réseau des Scènes nationales, le Théâtre Durance espère y témoigner de son rapport à un territoire rural, de sa démarche RSO vers une plus grande éco-responsabilité, de son engagement partenarial et de la singularité d'un projet artistique pluridisciplinaire marqué par une attention particulière à la musique et à la création sonore ».

Élodie Presles, directrice

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

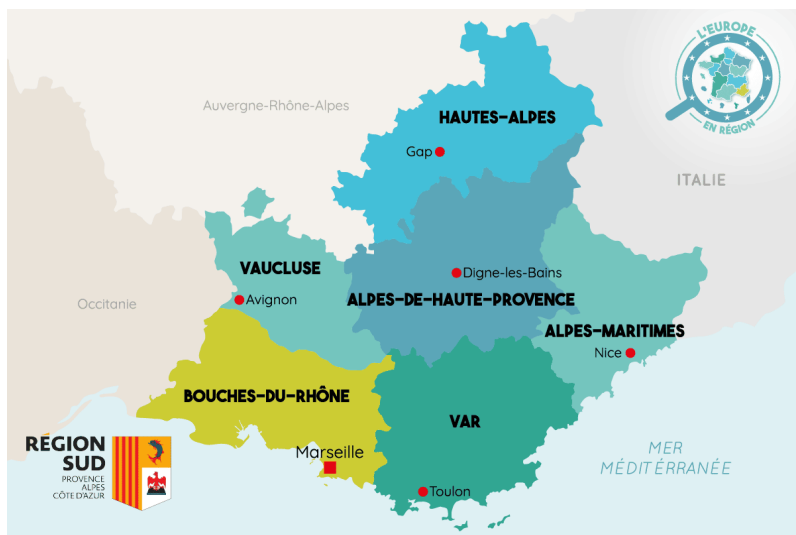
Application agréée E-legalite.com

Partie 1

Le territoire

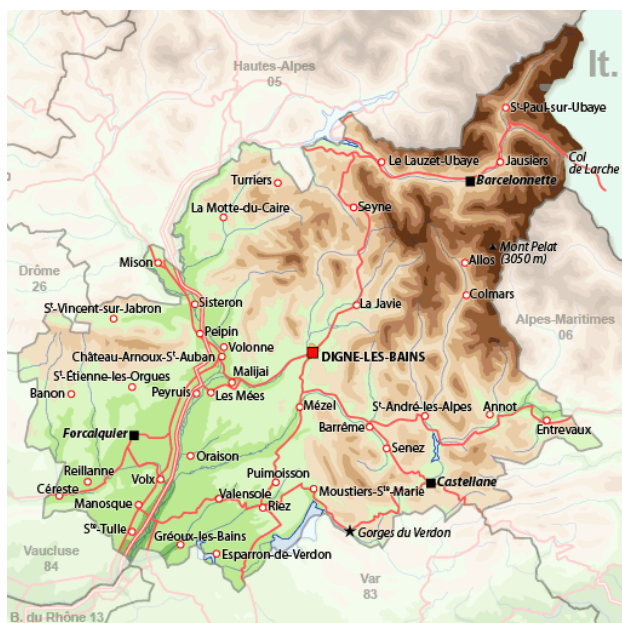
A — Données générales

Inauguré à l'automne 2007, le Théâtre Durance se situe à Château-Arnoux-Saint-Auban, au cœur du département des Alpes de Haute-Provence. À la frontière italienne, au centre du triangle formé par les villes de Marseille, Nice et Grenoble, ce département est le plus vaste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec une superficie de près de 7 000 km². Avec 164 000 habitants, il en est aussi le moins densément peuplé (23 hab./km²).



Départements de la région Sud

Territoire très rural, on y distingue trois zones géographiques dessinées par un relief accidenté, l'altitude variant de 200 à 3 400 m. Au nord-est du département, une zone de haute-montagne s'organise autour des vallées de l'Ubaye et du Verdon et d'une commune-siège, Barcelonnette. Du nord-ouest au sud-est, on retrouve les Préalpes, zone de moyenne montagne qui occupe la plus grande partie du département de part et d'autre du sillon durancien. Enfin, une zone de plateaux et de collines s'organise autour de la large vallée de la Durance, cœur névralgique du département qui réunit 8 des 10 plus grandes communes (Manosque, Sisteron, Château-Arnoux-Saint-Auban, Oraison, Villeneuve, Pierrevet, Les Mées, Sainte-Tulle). À une vingtaine de kilomètres de Château-Arnoux-Saint-Auban, à l'est de cet axe, se trouve la ville de Digne-les-Bains, préfecture du département qui comptabilise 17 % de la population départementale.



Topographie du département des Alpes de Haute-Provence

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

À partir des années 1960, le département des Alpes de Haute-Provence a connu une croissance démographique soutenue portée par un cadre de vie remarquable et une nature préservée. Cette tendance s'est inversée depuis le début des années 2010. Si le solde migratoire reste positif (+0,2 % par an), il ne permet plus de couvrir un solde naturel négatif (-0.3 % par an depuis 2016).

Une population vieillissante

Cette situation s'explique par la présence importante de seniors : 35 % de la population départementale est âgée de 60 ans et plus (contre 28 % à l'échelle régionale). Par ailleurs, en l'absence de pôle universitaire d'envergure, le département perd chaque année des habitants dans la tranche d'âge des 18-24 ans (seule tranche d'âge négative dans les échanges migratoires avec les autres départements). La tranche d'âge des 25-39 ans est largement sous-représentée.

Des zones d'emploi inégalement réparties

Les deux principales zones d'emploi du département – Manosque et Digne-les-Bains – présentent des dynamiques économiques opposées. La zone de Digne-les-Bains a perdu des emplois plus que toute autre zone d'emploi de la région au cours de la dernière décennie (-0,5 % du nombre d'emplois salariés en moyenne par an depuis plus de 10 ans). C'est la plus forte baisse des 18 zones d'emploi que compte la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la crise sanitaire n'a fait qu'amplifier ce phénomène. Celle de Manosque bénéficie au contraire de sa proximité avec la métropole Aix-Marseille-Provence. Sa croissance démographique, quoique ralentie, reste marquée et la création d'emplois vigoureuse.

Une attractivité touristique forte mais des emplois peu qualifiés

Le tourisme constitue un pan central de l'économie bas-alpine (31 % de résidences secondaires et 18 % de revenus tirés du patrimoine) portée par les activités de commerce et de service à la personne (59 % de l'emploi). Les postes relevant des catégories des employés et des ouvriers sont surreprésentés alors que les postes de cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 11 % des emplois salariés. En outre, les conditions d'emploi sont plus précaires : 13 % des salariés sont en contrat à durée déterminée (contre 10 % dans la région) tandis que 22 % sont à temps partiel (18 % au niveau régional). Par ailleurs, la rudesse du climat engendre des dépenses énergétiques accrues (1 500€ en moyenne par an contre 980€ dans la région) entraînant une vulnérabilité énergétique pour 25 % des ménages. Les déplacements quotidiens, effectués quasi exclusivement en voiture, occasionnent des dépenses de carburant importantes, susceptibles de fragiliser le budget des ménages les moins favorisés. Aussi, le niveau de vie médian des ménages est le plus faible de la région, après le Vaucluse.

Accessibilité et rayonnement

Le carrefour Bléone-Durance est devenu un axe de communication majeur et stratégique pour tout le sud des Alpes. L'accessibilité de ce territoire a été favorisée par la construction de l'A51 à la fin des années 80. Celle-ci permet de rejoindre la métropole d'Aix-Marseille en moins d'une heure depuis Château-Arnoux-Saint-Auban et permet d'atteindre Gap en 45 minutes.

Les Alpes de Haute-Provence s'organisent aujourd'hui autour de 3 intercommunalités d'envergure. Au sud, la Communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA), aménagée autour de la ville de Manosque, compte 62 425 habitants et s'étend aux portes du Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône.

Au nord, la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch (CCSB), qui s'établit autour de la commune de Sisteron, organise le bassin de vie du nord du département. Elle compte 25 156 habitants et intègre en son sein des communes des Hautes-Alpes et de la Drôme.

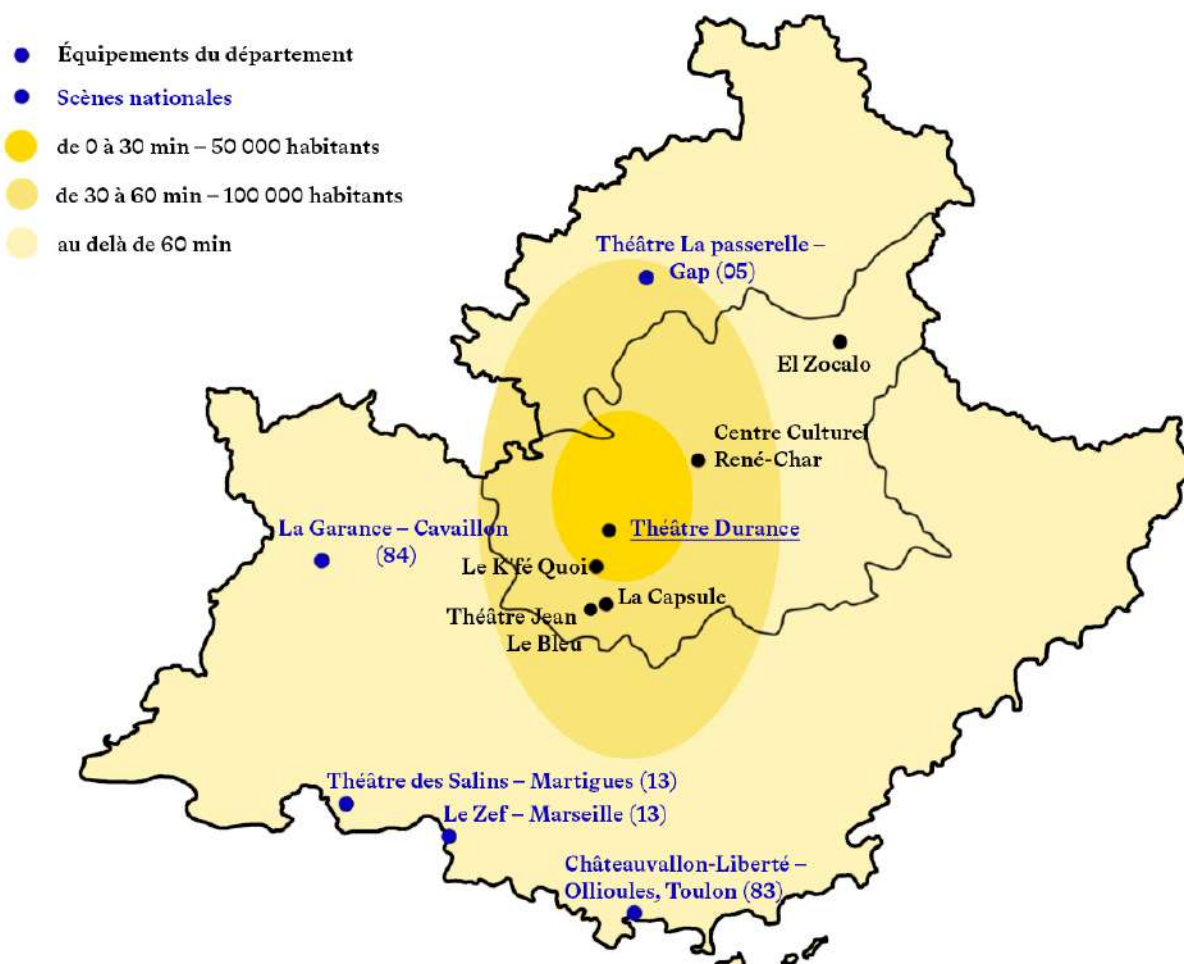
Enfin, la Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération (PAA), fusion de cinq communautés de communes pour 47 382 habitants, a vu le jour en janvier 2017. Elle est aménagée autour de deux villes sièges, Digne-les-Bains (16 246 habitants), préfecture du département et Château-Arnoux-Saint-Auban (5 139 habitants), commune d'implantation du Théâtre Durance.

Ces trois intercommunalités regroupent plus de 80 % de la population départementale et concentrent l'activité économique du territoire. Deux fois plus grande que la DLVA, PAA regroupe presque un quart des 198 communes du département et couvre 1/5 de sa superficie.

Équipements culturels existants

L'atlas culturel publié par le Ministère de la Culture (2018) ne recense dans notre département que deux lieux dédiés à la diffusion du spectacle vivant : le Théâtre Durance et le Théâtre Jean Le Bleu à Manosque qui propose une programmation très marquée « théâtre municipal » (théâtre privé, humour, opérette) qui n'est accompagnée d'aucun programme d'action culturelle.

Au-delà de ces deux équipements, nous identifions également deux lieux dédiés aux musiques actuelles : Le K'fé Quoi à Forcalquier et La Capsule à Manosque, ainsi que deux théâtres municipaux dont les espaces scéniques réduits contraignent fortement les programmations : le Centre Culturel René-Char à Digne-les-Bains et El Zocalo à Barcelonnette. Le Palais des Congrès de Digne-les-Bains a, lui, bénéficié d'une rénovation importante, notamment acoustique, permettant une programmation de spectacles plus importante qu'auparavant. La ville souhaite y développer une programmation régulière.



Équipements culturels du département des Alpes de Haute-Provence et scènes nationales de la région Sud

B – Une scène de territoire(s)

Partager, transmettre, autonomiser

À la faveur du changement de direction, l'équipe s'est attachée à repenser la relation du Théâtre Durance à son territoire. Le Théâtre Durance, un théâtre ouvert est une réflexion, un projet et des missions qui sont régulièrement mis en partage tout au long de l'année avec nos partenaires institutionnels comme opérationnels, afin d'affirmer la présence du Théâtre comme équipement structurant à l'échelle de son département.

D'un projet pensé d'abord comme centripète, puis centrifuge, c'est aujourd'hui une conception systémique qui est en construction permanente.

En ce sens, le Théâtre Durance n'est plus lieu de départ, encore moins d'arrivée, mais espace(s) traversé(s) s'inscrivant dans un grand tout partagé.

Cette réflexion s'incarne dans la mise en œuvre de projets culturels et artistiques inscrits au plus près des lieux de vie, s'adressant aux habitants plus qu'aux spectateurs. Elle se construit en lien avec les équipes artistiques accueillies au Théâtre Durance et dans une interaction constante entre diffusion, résidences et relations avec les publics. Ces temps de rencontre sont autant de portes permettant une meilleure accessibilité aux objets artistiques proposés et une connivence avec la structure et son projet.

Des passerelles sont créées à chaque fois que cela est possible entre les projets et les structures au sein d'un même territoire afin de favoriser des dynamiques territoriales et des synergies locales élaborées dans un dialogue étroit avec nos partenaires, ces actions s'adressent aussi bien à un public individuel qu'à des groupes (associations, établissements scolaires, centres de loisirs, crèches, centres sociaux, structures d'accueil à caractère éducatif ou médical, comités d'entreprises, etc.), et ce, dès la plus petite enfance (crèches, réseau d'assistantes maternelles, association d'écoute et d'appui à la parentalité...).

Nous portons une attention toute particulière à faire naître des projets inscrits dans la durée, avec une approche inventive, et dont les bénéficiaires deviennent acteurs à part entière. Notre projet s'incarne dans la transmission, en respectant chaque individualité, avec l'objectif d'autonomiser chacun dans sa pratique artistique et culturelle.

Cette simplicité, alliée à un désir très présent de se réunir et de partager collectivement des moments de convivialité, a des effets immédiats et tangibles, elle nous conforte dans les choix que nous opérons.

Du festi-jazz à la scène nationale

La construction du Théâtre Durance constitue l'aboutissement d'une politique culturelle initiée dès le début des années 80 par la commune de Château-Arnoux, puis par le District Moyenne Durance (1990-2000) et la Communauté de Communes de Moyenne Durance (CCMD – 2001-2016).

Il est également le fruit de volontés politiques fortes, notamment celle de José Escanez, Président de la Communauté de communes Moyenne Durance et Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban (1977-2008), qui a toujours été intimement convaincu de l'importance de mener une véritable politique culturelle, élément fédérateur, selon lui, du territoire. Cette politique culturelle volontariste était nourrie d'une forte culture ouvrière et syndicaliste.

Au début des années 2000, la collectivité consacre 22 % de son budget à la compétence Culture. La création du premier grand festival du territoire dans les années 80, le Festi-Jazz, devenu plus tard Les Festives de Font-Robert, a permis de mettre en valeur la politique culturelle menée par la collectivité.

Rapidement, la nécessité de disposer d'un lieu fixe dédié au spectacle vivant se fait ressentir et la construction d'un théâtre est actée en juillet 2003. À la faveur d'un programme de coopération transfrontalière franco-italien (ALCOTRA), un outil très moderne, aux capacités techniques équivalentes à un théâtre de grande ville, voit le jour à l'automne 2007 sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban, au sein du Centre culturel Simone-Signoret.

La conception est confiée à l'architecte Philippe Gazeau et la construction, d'un montant total de 4 500 000€, est financée par l'Europe, l'État et l'ensemble des collectivités territoriales. Un studio d'enregistrement viendra compléter cet équipement en 2012.

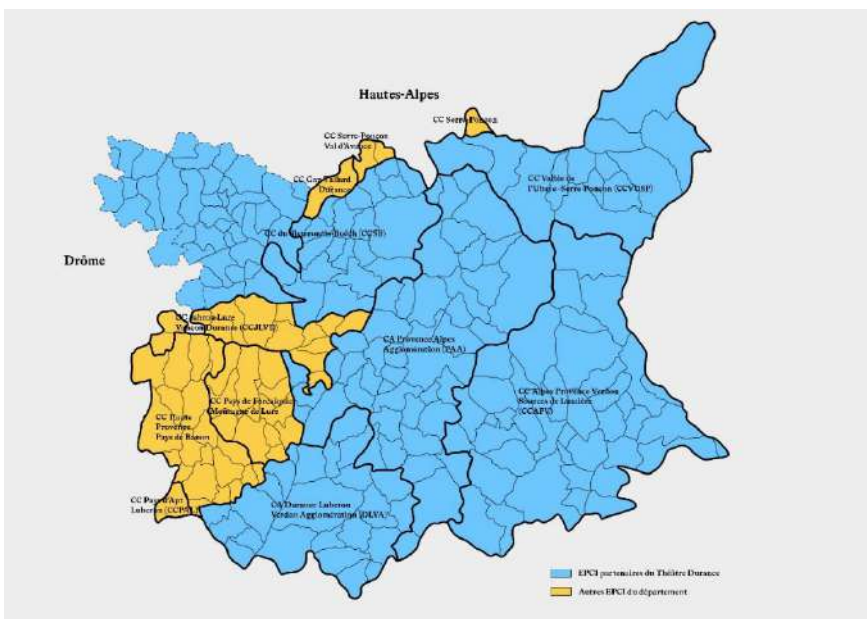
Dès son ouverture, le Théâtre est conventionné par le Ministère de la Culture et labellisé Pôle régional de développement culturel par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Robert Pasquier, directeur des affaires culturelles de la Communauté de communes prend la direction de ce nouvel équipement et constitue une équipe aux dimensions de ce nouveau projet. Le Théâtre Durance s'inscrit dès lors dans le paysage local et départemental grâce à un projet associant diffusion, création et action culturelle et territoriale.

En septembre 2014, Élodie Presles succède à Robert Pasquier, qui fait valoir ses droits à la retraite. Son projet définit les axes de développement pour les deux conventionnements qui suivront. Il se développe sereinement, grâce à l'engagement des partenaires financiers de la structure. Cette vision partagée pour le Théâtre Durance et son territoire s'incarne dans une convention pluriannuelle d'objectifs unique signée en 2018, sous la dénomination « scène conventionnée d'intérêt national – art et création ».

À la demande de nos partenaires, et dans la perspective d'une nouvelle demande de labellisation en scène nationale, nous avons consacré le début de l'année 2022 à rencontrer de nombreux élu·e·s, notamment président·e·s des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de notre département, afin de structurer plus et mieux le déploiement du projet sur un territoire agrandi. Avec le soutien des élu·e·s et services de Provence Alpes Agglomération, du Département, de la Région et avec le concours de l'État (Préfecture des Alpes de Haute-Provence, Drac et Ministère de la Culture), nous avons pu mener une consultation élargie, qui a abouti, dès 2023, à l'adhésion de quatre nouvelles intercommunalités au projet global du Théâtre Durance : Durance Luberon Verdon Agglomération, Communauté de communes du Sisteronais-Buëch, Communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon, Communauté de Communes Alpes Provence Verdon – Terre de Lumière).

Cet important travail de concertation nous permet d'affirmer aujourd'hui que le Théâtre Durance est un projet mis en partage avec de nombreux partenaires, qui en retour accompagnent le Théâtre Durance dans une construction encore plus étroite entre son projet artistique et culturel et les habitants des Alpes de Haute-Provence.

Le 5 mai 2023, Mme Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, a attribué le label Scène nationale à notre association.



Intercommunalités du département des Alpes de Haute-Provence

Provence Alpes Agglomération (PAA)

46 communes – 47 382 habitants

Présidée depuis sa création par Patricia Granet-Brunello, Maire de Digne-les-Bains.

Cet EPCI est notre « camp de base », notre terre d’ancrage, le territoire originel... En continuant sur le chemin de la métaphore, on pourrait également dire que PAA est notre « mère nourricière », celle qui actuellement abonde le plus au budget de notre association (39 % du budget global en 2022).



L’ensemble de notre projet artistique et culturel s’y développe depuis l’ouverture du Théâtre. La relation aux partenaires est ancienne, partagée et nourrie.

À Digne-les-Bains, le changement de direction du Centre Culturel René-Char, la rénovation du Palais des Congrès, le projet de requalification de l’ancien cinéma Le Top en tiers-lieu culturel, la présence de musées d’envergure (Gassendi, Maison Alexandra David-Neel, Le Cairn) mais aussi une forte contrainte financière imposent aujourd’hui à la ville de refonder sa politique culturelle. Elle sollicite régulièrement l’équipe du Théâtre Durance, au titre de son expertise et de son ingénierie culturelle et artistique. Il est probable qu’en découlent de nouvelles collaborations à moyen terme.

La délégation de service public

De sa conception à son inauguration, le Théâtre Durance a été porté par la Communauté de Communes de Moyenne Durance (CCMD), regroupant 8 communes autour de la ville centre de Château-Arnoux-Saint-Auban, pour 14 000 habitants. La collectivité a transféré la gestion de l’équipement et du projet à l’association Odyssee-Théâtre Durance (devenue depuis Association Théâtre Durance) par délégation de service public. Cette DSP a été transférée à PAA en 2017, puis renouvelée en 2019 pour 4 ans (échéance août 2023).

Suite à la labellisation, la DSP est prorogée jusqu’au 31 décembre 2023. La relation entre l’association Théâtre Durance et la collectivité s’inscrira dès 2023 dans la nouvelle Convention pluriannuelle d’objectifs (le projet), et dès 2024 dans une convention de mise à disposition (le bâtiment).

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA)

25 communes – 62 425 habitants

Présidée par Camille Galtier, Maire de Manosque

Dès 2023, nous allons :

Programmer des spectacles à destination des élèves du premier degré, soit au Théâtre Jean le Bleu, soit au Théâtre Henri Fluchère (2 à 3 propositions par saison).

Accompagner l'équipe de la DLVA dans la médiation de ces spectacles auprès des élèves et des enseignants (mutualisation d'outils, partage d'expérience et de compétences).

Commencer à construire une relation étroite entre les enseignants, les élèves et les artistes, par le biais d'actions culturelles, voire de résidences artistiques.

La programmation de spectacles tout public au Théâtre Jean le Bleu reste ouverte.

La programmation des spectacles fera l'objet d'une coréalisation.



Communauté de communes du Sisteronais-Buëch (CCSB)

60 communes – 25 156 habitants

Présidée par Daniel Spagnou, Maire de Sisteron et

Président de l'association départementale des

Maires de France.

Dès 2023, nous allons :

Programmer des spectacles dans les villes et villages de la CCSB, via Les Échappées.

Accompagner l'accueil d'artistes en résidence, en particulier le compositeur Thierry Balasse et son projet *Écoute*.

Coordonner la transmission de l'Atelier des Oiseaux

(atelier de médiation musicale et sonore) par Hélène Schmit aux Dumistes employés par la CCSB, en lien avec le projet *Écoute*.

Organiser la venue de 3 classes (dispositif Orchestre à l'école) sur le concert *No(s) Dames* avec le quatuor Zaïde et la mise en œuvre de projets d'action culturelle et de médiation autour des œuvres opératiques.

Prendre part à l'inscription de parcours d'éducation artistique et culturelle, en lien avec l'école de musique, les élèves et leurs parents.

À partir de 2024, nous mettrons en place des transports collectifs autour d'une sélection de spectacles au Théâtre Durance (cf mobilité p.40).



Communauté de communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon (CCVUSP)

13 communes – 7 715 habitants

Présidée par Sophie Vaginay-Ricourt, Maire de Barcelonnette et Conseillère régionale.

Dès 2023, nous allons :

Programmer des spectacles dans les villes et villages de la vallée, via Les Échappées.

Mettre en place un parcours de spectateurs autour de 3 propositions choisies avec les élus dans le programme de notre saison et l'organisation du déplacement de ces spectateurs (transport collectif).

Organiser la venue des élèves de l'école artistique intercommunale et de leurs parents sur 2 propositions supplémentaires, accompagnées d'actions culturelles.

Accompagner l'accueil d'artistes en résidence, en particulier le compositeur Thierry Balasse et son projet *Écoute*.

Coordonner la transmission de l'Atelier des Oiseaux (atelier de médiation musicale et sonore), par Hélène Schmit aux médiateurs employés par la CCVUSP, en lien avec le projet *Écoute*.

Prendre part à l'inscription de parcours d'éducation artistique et culturelle, en lien avec l'école artistique, les élèves et leurs parents.

La programmation de spectacles jeune public, soit à El Zocalo, soit dans les écoles de la vallée, sera mise en œuvre pour la saison 2024/2025.



Communauté de communes Alpes Provence Verdon

– Sources de Lumière (CCAPV)

41 communes – 11 443 habitants

Présidée par Maurice Laugier, Maire de Saint-Benoît.

Dès 2023, nous allons :

Élargir à l'ensemble des habitants du territoire le parcours de spectateurs imaginé en partenariat avec l'association Les Cabotins à Castellane, avec l'organisation d'un transport collectif vers 3 propositions choisies dans la saison du Théâtre Durance.

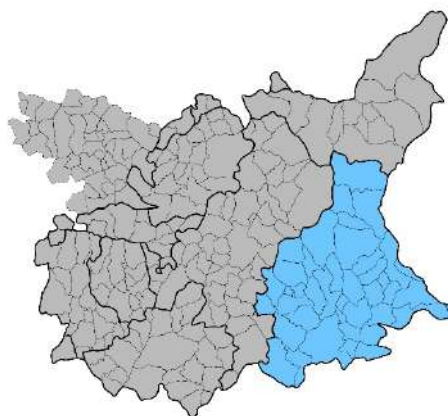
Programmer des spectacles dans les villes et villages, via Les Échappées.

Accompagner l'accueil d'artistes en résidence, en particulier le compositeur Thierry Balasse et son projet *Écoute*.

Coordonner la transmission de l'Atelier des Oiseaux (atelier de médiation musicale et sonore), par Hélène Schmit aux Dumistes employés par la CCAPV, en lien avec le projet *Écoute*.

Construire conjointement des parcours d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du projet culturel de territoire.

La programmation de spectacles jeune public, soit dans les salles polyvalentes, soit dans les écoles, sera étudiée à partir de la saison 2024/2025.



Partie 2

Le projet artistique

A – Construire avec les artistes

A.1 – Une réflexion mise en partage

Considérant le contexte sociétal actuel, il apparaît évident que l'art pour l'art est devenu une position obsolète. Mais il est aussi important d'affirmer un choix qui s'incarne dans une relation de confiance et de qualité avec les artistes.

On le sait, les compagnies ont un cruel besoin d'accompagnement. Ceci est d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel marqué par les deux années de fermeture liées au Covid-19 et une inflation majeure. Parce que leur économie évolue, et globalement pas vers un mieux, les artistes sont en recherche de soutiens affirmés et d'une relation plus approfondie avec les lieux de diffusion. Ils réclament un accompagnement financier bien sûr, mais aussi une écoute et un dialogue constructif sur la durée. De fait, des structures comme le Théâtre Durance ne peuvent plus aujourd'hui s'épargner une réflexion de fond sur l'économie de la création et engagent par conséquent des relations suivies et exigeantes avec les compagnies.

C'est pourquoi la coopération entre structures culturelles est indispensable, pour partager la pensée, proposer de nouvelles initiatives plus collectives, accompagner les projets, mieux parce qu'à plusieurs. L'inscription du Théâtre Durance dans des réseaux comme LA TRIBU ou Traverses permet d'aborder et de partager ces problématiques avec plus de complémentarité, et nous l'espérons tous, plus d'efficacité pour les artistes.

A.2 – Des espaces de travail pour les artistes

Ceci est d'autant plus prégnant que nous bénéficions encore à ce jour de moyens financiers pour accompagner la création (80 000€ en moyenne), mais aussi d'espaces de travail pour les artistes, qui en ont cruellement besoin (Robert Pasquier en a défendu jusqu'au bout la nécessité).

Le plateau accueille des projets plutôt en phase finale de création. La scène de répétition permet de réaliser un travail de recherche, de répétition, de marquage. Enfin, le studio d'enregistrement est mis à disposition des compositeurs et musiciens, mais aussi des artistes issus d'autres champs disciplinaires dont le projet intègre un axe fort en matière de création sonore et/ou musicale.

Les bouleversements imposés par la pandémie de Covid-19 ont renforcé notre besoin de la présence artistique dans tous les espaces de notre projet. Parmi les nombreuses possibilités qui s'offraient à nous au sortir du premier confinement, nous avons résolument choisi d'ouvrir nos espaces de travail aux compagnies locales et régionales, y compris durant l'été, alors que nous sommes traditionnellement fermés.

La présence régulière des compagnies permet d'inscrire une permanence artistique sur un territoire marqué par une très faible implantation de compagnies professionnelles. Elle nous permet également d'inventer, sur la durée, de nouvelles relations entre artistes et population. Les sorties de résidence, point essentiel de l'action de La Petite Fabrique, familiarisent par ailleurs le public à la rencontre avec la création « en train de se faire ». Elles contribuent à accompagner les spectateurs, à construire leur jugement et sont, en retour, riches d'enseignements pour les artistes.

Projets coproduits – 2023 (en cours) :

Article 353 du Code pénal – Emmanuel Noblet / Les aventurier·e·s [NOR]

L'art d'avoir toujours raison – Sébastien Valignat / Cie Cassandre [AURA]

Un grain de sable – Thierry Balasse / Cie Inouïe [PDL]

Avec le réseau Traverses :

C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule – Johanna Giacardi / Les Estivants [SUD]

L'absent(e) – Karin Holmström / Begat Theater [SUD]

Avec LA TRIBU :

Les filles ne sont pas des poupées de chiffon – Nathalie Bensard / Cie La Rousse [SUD]

Casimir – Martine Godart / Cie Arts & Couleurs [B]

Apport numéraire global des coproductions – 2023 : 41 396 €

Résidences de recherche et de création financées – 2023 (en cours) :

Magnifiques – Michel Kelemenis / Cie Plaisir d'Offrir [SUD]

Quelque chose a disparu, mais quoi ? – Joëlle Cattino et Michel Béliet / Dynamo Théâtre [SUD]

Infante – Éric Minh Cuong Castaing / Cie Shonen [SUD]

Promesse - Anne Reh binder, Antoine Colnot et Tania Carvalho / Cie HKC [IDF]

Écoute – Thierry Balasse / Cie Inouïe [PDL]

Là où vont nos pères – Martin Mor et Olivier Vauquelin / Collectif Et autres choses [SUD]

Entre deux mondes – Damien Droin / Cie Hors Surface [SUD]

Chaudun – Laurent Eyraud-Chaume / Cie Le Pas de l'Oiseau [SUD]

Sidéral – Sébastien Ly / Cie Kerman [SUD]

Francé – Lamine Diagne / Cie L'Énelle [SUD]

Tadam – Arthur Oudar et Baptiste Toulemonde / Cie Renards-Effet Mer [B]

Apport numéraire global des résidences – 2023 : 34 250 €

A.3 – Des artistes au long cours

Avec le temps, nous avons noué des liens privilégiés avec quelques artistes avec lesquels nous nous sentons particulièrement en phase. À des éléments très rationnels s'ajoutent des impulsions et des élans qui, se rejoignant, créent un désir impérieux d'inventer ensemble nos vagabondages. Sur ces bases solides d'un commun, nous voulons construire des projets en écoute, à plusieurs mains, et en horizontalité.

Une durée définie n'est pas de mise, le chemin parcouru prendra le temps de sa pertinence et des envies réciproques. Ensemble, nous espérons pouvoir emprunter des chemins de traverse, prompts à aiguïser nos curiosités et à questionner nos habitudes.

Anne Rehbinder – autrice

[Cie HKC – Île-de-France]

D'abord photographe – éditée chez Thierry Magnier, Gallimard, Autrement, Anne Rehbinder s'oriente en 2015 vers le spectacle vivant. Elle écrit les spectacles et développe les projets de la Compagnie HKC, qui croisent les disciplines artistiques en collaboration avec Antoine Colnot, metteur en scène. Leur duo de créateurs est associé au Théâtre de Chelles depuis 2018. Dans le cadre d'une résidence territoriale en 2015, Anne Rehbinder écrit *Nuit blanche* pour le jeune public et *Noureev* se fabrique en 2017-2018, dans un entrelacement entre actions artistiques, écriture et création. Pour le projet *Urgence*, Anne crée un lien particulier avec les interprètes dans son processus d'écriture. Elle creuse avec chacun le sillon de sa singularité et de sa parole.

Pour chaque projet, la transmission à des publics non-professionnels nourrit activement ses recherches. En mars 2021, elle réalise un documentaire sur la rencontre avec les jeunes breakers du spectacle *Urgence, Danseur, c'est pas un métier*. En octobre 2021, elle publie son premier roman chez Actes Sud Junior, *Beurre breton et sucre afghan*. En 2022, *La pointe du compas* est édité dans la collection *D'une seule voix* et sera porté à la scène dans une forme théâtre et cirque. Elle entame une enquête pour l'écriture d'une forme pour cinq danseuses à l'horizon 2023, *Promesse*.

Agnès Régolo – metteuse en scène

[Cie Du Jour au Lendemain – Sud]

Après s'être formée au conservatoire d'art dramatique de Marseille, Agnès Régolo joue pour le théâtre, le cinéma, la télévision et la radio. En 2010, elle initie la Cie Du Jour au Lendemain, portée vers un théâtre allègre qui ne vide pas la tête, un théâtre à proprement parler à se changer les idées... On y fréquente des auteurs classiques comme contemporains avec un goût affirmé pour les collaborations musicales.

Thierry Balasse – compositeur

[Cie Inouïe – Pays de la Loire]

Thierry Balasse devient réalisateur son en 1984. Il réalise des bandes sonores et musicales pour différents metteurs en scène et fait la prise de son et la réalisation d'enregistrements de disques. Les rencontres marquantes avec les compositeurs Christian Zanési et Pierre Henry le conduisent à mener un travail d'écriture et d'improvisation. À partir de 1995, il développe une écriture électroacoustique mêlant le travail de synthèse, d'échantillonnage, mais aussi la composition autour de la voix et de son découpage. En 1998, démarre une collaboration avec Pierre Henry, il en est parfois l'interprète et également le conseiller pour les technologies numériques.

Il crée la compagnie Inouïe en 2002, avec pour objectif affiché de faire entrer la musique électroacoustique, la musique contemporaine, la musique de création dans les salles pluridisciplinaires, par le biais de spectacles musicaux mis en scène. La création d'*Impression*, sur des textes d'Henri Michaux (2008), a amené la compagnie à explorer la composition originale au service de textes préexistants. Suivront Jean Jaurès, John Cage, Camille Flammarion, divers poètes et une longue collaboration avec l'École des Loisirs, pour sa collection *Chut...* (livres lus et mis en musique).

La compagnie a connu de belles tournées, en développant ensuite un lien entre ses musiques de création et la musique pop des années 70 : *La Face cachée de la Lune*, *Jean Jaurès - le monde sensible*, *Concert pour le temps présent*, ou encore *Cosmos 1969*.

Sébastien Valignat – metteur en scène

[Cie Cassandre – Auvergne Rhône-Alpes]

Sébastien Valignat est né en janvier de manière prématurée l'année où Mitterrand a pris le tournant de la rigueur, l'année où le T.I.N.A. de Margaret Thatcher semble s'être imposé comme idéologie dominante y compris au parti socialiste.

Il a grandi dans un milieu de classe moyenne, où on n'allait pas au théâtre. Il y est allé deux fois lorsqu'il était à l'école et en garde un souvenir douloureux, celui de ne rien avoir compris.

Il découvre puis se passionne pour le théâtre dans des pratiques amateurs, et n'envisage pas d'en faire un métier : le théâtre, à la maison, ce n'est pas un métier. Il suit un cursus de mathématiques. Termine le conservatoire en même temps qu'il obtient son CAPES de mathématiques, et décide que le théâtre ça peut être un métier – ou pour être plus précis, réalise qu'il ne dépend que de lui d'essayer que cela en soit un. Par chance, on lui propose de faire l'acteur.

Un an après, il intègre une formation en alternance, le Compagnonnage théâtre, qu'il termine en 2009. En 2010, bien que n'ayant pas de vocation pour la mise en scène, il décide d'essayer de raconter ses propres histoires. Deux ans plus tard naîtra *TINA* qui deviendra le premier spectacle de la compagnie Cassandre. Ses créations s'inscrivent presque toutes dans une démarche d'écriture du réel, s'appuyant sur des travaux de sachants et de sachantes, universitaires, journalistes ou juristes.

À l'encontre de celles et ceux qui pensent qu'il faut simplifier parce que « le public ne comprendrait pas », il pense au contraire qu'il ne faut pas simplifier. D'une part, parce que le « public » peut très bien comprendre. Et aussi, parce que les défis que nous aurons à relever dans les années à venir ne pourront pas se contenter de positionnements simples. S'en sont suivis d'autres spectacles qui ont tous joué au Théâtre Durance.

A.4 – Un soutien à la création régionale

Bien que très ouvert à la création nationale et internationale, le projet porte une attention particulière aux compagnies régionales en émergence ou en développement, pour les accompagner dans leur structuration. Ce travail de repérage et d'accompagnement se fait dans un dialogue permanent avec nos collègues de la région, qui porte déjà ses fruits. Pour citer quelques exemples : Cie F/Arthur Perole, Begat Theater/Karin Holmström, Cie Tandaim/Alexandra Tobelaim, CUBe Association/Christian Ubl..., ces compagnies ont aujourd'hui une visibilité en et hors région.

Ainsi, chaque année, nous engageons au moins 50 % de notre enveloppe de coproduction pour des projets portés par des compagnies implantées en Région Sud.

A.5 – Un accompagnement de la création en direction de l'enfance et de la jeunesse

Nous n'envisageons pas la relation qu'entretient le Théâtre Durance avec son public jeune autrement qu'avec la même exigence et la même qualité artistique que le reste de la programmation. D'ailleurs, de nombreux artistes (comme Joël Pommerat, Thierry Balasse ou Christian Rizzo) s'investissent dans des projets qui s'adressent aux plus jeunes et deviennent de véritables enjeux de création.

C'est aussi toute l'économie de la création en direction des plus jeunes spectateurs qui évolue. Longtemps marquée par de moindres coûts, voire parfois qualifiée à tort de « sous création », elle atteint aujourd'hui les budgets de production des créations dites tout public. Ces projets conçus spécifiquement pour les plus jeunes (mais s'adressant également aux adultes) affichent aujourd'hui un dynamisme, une créativité et une exigence qui justifient pleinement leur place sur notre plateau et dans notre programmation.

Chaque année, nous soutenons 3 à 4 projets dédiés à l'enfance et la jeunesse. Le Théâtre Durance est par ailleurs membre fondateur de LA TRIBU, plateforme de soutien à la création jeune public, prend une part active à la plateforme Génération Belle Saison en Provence-Alpes-Côte d'Azur et est signataire de la charte Génération Belle Saison.

A.6 – Une attention pour la musique, la création sonore et l'écoute

Parce que disposer d'un studio d'enregistrement est rare et donc précieux, nous développons un travail significatif sur la création sonore et musicale, axe important du projet de la directrice.

Nous vivons dans un quotidien saturé de sons : bruits de villes, musique dans les parkings et les magasins, radios ou télévisions en fond sonore... Plus nous entendons et, paradoxalement, moins nous écoutons. Ce phénomène n'est pas sans nous interroger, car au-delà de la dégradation du sens de l'écoute (liée de notre point de vue à une uniformisation des formes musicales et une baisse globale de la qualité actuelle des formats et des supports), il nous semble que cette tendance à la « mauvaise » écoute se vérifie à tous les niveaux (de l'interpersonnel au sociétal) et n'est pas sans incidence sur le vivre ensemble.

On a beaucoup évoqué l'éducation à l'image, alors que les nouvelles technologies de l'information connaissent un essor rapide, complexifiant beaucoup le rapport individuel et collectif à une information désormais disponible rapidement et en quantité. On a beaucoup moins envisagé ce que nous pourrions appeler une « éducation à l'écoute », et pourtant, elle nous semble tout aussi nécessaire et importante. En ces temps de confinement où nous avons vu de nombreuses structures tenter de réinventer la relation aux spectateurs par les moyens numériques, la question du sonore a été trop peu abordée, noyée par une image ultra-présente.

C'est justement bien dans ce domaine que nous souhaitons être encore plus présents que nous ne le sommes déjà. Parce que nous avons un studio d'enregistrement, parce que nous nous associons à des compositeurs, parce que nous sommes une scène généraliste soutenant la création musicale, parce que la création sonore est une belle entrée en matière pour les jeunes générations.

Le studio d'enregistrement du Théâtre Durance est un outil qui permet d'œuvrer au développement global d'une écoute active et sélective. Il est une ligne de force du projet culturel, la présence des compositeurs accueillis en résidence représentant autant de portes d'entrée pour un travail de compréhension et d'analyse avec les publics.

Le soutien à la création : coproductions et commandes

Nous apportons une contribution régulière à la création musicale et sonore, en coproduisant au moins un projet par an. Étant une salle de spectacle et non de concert, le choix des projets soutenus s'oriente vers des artistes qui mettent en scène leur musique, dans des scénographies audacieuses et des écritures pluridisciplinaires. À ce titre, nous avons cheminé avec Benjamin Dupé, Bruno Allary et continuons une belle complicité avec Thierry Balasse.

Notre soutien à la création musicale nous permet d'accueillir des compositeurs sur des temps longs, dans le cadre du dispositif *Compositeur associé* porté conjointement par la DGCA et la Sacem :

- Benjamin Dupé – 2016/2017
- Bruno Allary – 2019/2020
- Thierry Balasse – 2022/2023

Ces résidences dépassent largement les contours du dispositif. Il s'agit d'un accompagnement sur au moins trois saisons et quatre années civiles.

Le dispositif de coproduction s'est enrichi depuis 2018 de la création d'un catalogue d'audio-balades, commandes à des compositeurs·trices dans le cadre des Échappées sonores (cf. p.33).

Le studio d'enregistrement, un outil au service du projet artistique et culturel

Un accompagnement à l'enregistrement d'album

La première mission que l'on donne à un studio d'enregistrement, c'est de contribuer à la filière de l'industrie musicale par l'enregistrement, la production et la post-production d'albums.

L'activité du studio (inauguré en 2012), a démarré grâce à un partenariat signé entre le Théâtre Durance et le label Harmonia Mundi, autour d'albums qui enrichissaient la collection Jazz Village.

Par la suite, nous avons choisi d'accompagner des compagnies musicales, et non des labels. Ce choix nous semble plus cohérent avec nos missions de service public dont la limite est l'industrie du disque. C'est ainsi que nous nous sommes associés pour plusieurs années à MCE Productions (Sud) et la compagnie Discobole (Île-de-France) pour l'accompagnement de leurs projets discographiques.

Le studio est également un outil mis à la disposition des groupes régionaux, pour lesquels l'enregistrement d'un EP ou d'un premier album est un outil indispensable à leur stratégie de diffusion. En ce sens, nous travaillons régulièrement avec Arsud, régie culturelle régionale.

26 PROJETS ENREGISTRÉS

Sylvain Rifflet/Philippe Gordiani – *Dooble* // OTTILIE [B] – audio-balade *Les anges dépassent* // Naï No Production – *Workers* // Bruno Allary – audio-balade *L'île en plein ciel* // Cie Rassegna – *Qui-vive !* // Thierry Balasse – audio-balade *Le Chevalier Guignette* // Loïc Guénin – audio-balade *Saint-Auban, l'étrange poésie* // OTTILIE [B] – *CŒUR ≤3* // Parade – *It All Went Bad Somehow* // Le Phare à Lucioles – Noorg – *L'Autour* // Grand Sorcier [Discobole] – *Nénen* // Trans Kabar [Discobole] – *Mazine la mor* // Sibiel [Discobole] // Tâalisman – enregistrement démo // Wilko & Ndy – *Dopamine* (titre Mescaline) // Éric Löhner + David Taieb a.k.a. Catman – *Radicañt* // OTTiLiE [B] – *:passage:* // OTTiLiE [B] – *Histoires d'O.Deux* // Bijan Chemirani & Shadi Fathi – *Delâshena* // Compagnie Rassegna – *Il sole non si muove* // Jean-Guihen Queyras, Sokratis Sinopoulos, Bijan Chemirani, Keyvan Chemirani – *Thrace, Sunday Morning Sessions* // Rosemary Standley, Sylvain Griotto – *A Queen of Hearts* // Raphaël Imbert & co – *Music Is My Home, Act I* // The Amazing Keystone Orchestra – *Pierre et le loup et le jazz !* // Raphaël Imbert – *Heavens - Amadeus & The Duke* // GAMAC – *GAMAC* (EP)



Un équipement au service des écritures de plateau

De manière moins visible, le studio est aussi un bel outil mis à la disposition des créateurs dont l'écriture se construit au plateau, mêlant étroitement écriture, scénographie et musique.

Cette particularité du Théâtre Durance nous permet de soutenir des projets de création pluridisciplinaires, en complémentarité avec d'autres partenaires ne disposant pas de cet équipement.

Le studio est aujourd'hui repéré par les compagnies implantées en région Sud, qui ne manquent pas de nous solliciter pour en bénéficier.

Il nous reste aujourd'hui à le faire connaître auprès de compagnies nationales.

Des projets culturels autour de la création sonore

Le studio est le point d'ancrage de nombreux projets d'action culturelle et d'éducation artistique articulés autour de la création sonore et musicale.

Exemple :

Scènes d'ici, un parcours sonore créé par des collégiens, en lien avec le spectacle *Askip*.

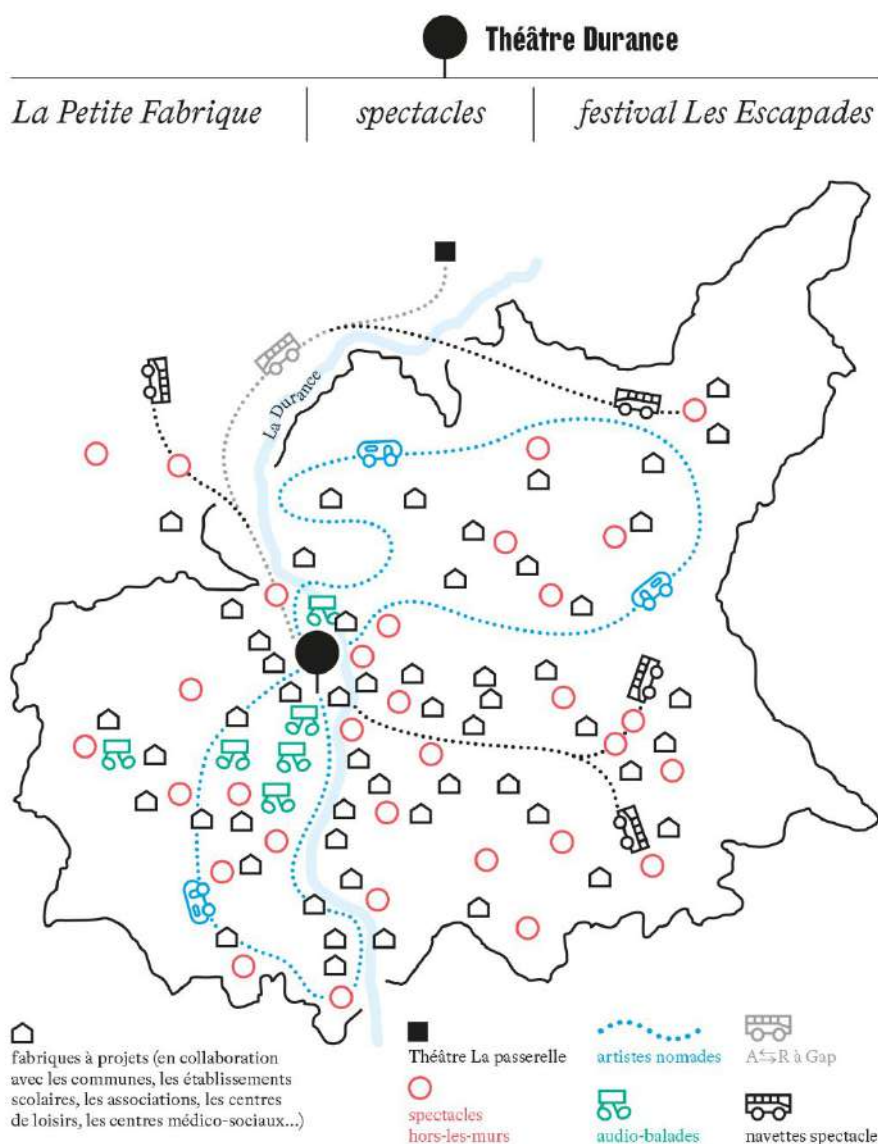
En lien avec sa création *Askip*, le Begat Theater a invité une classe de 4^{ème} du Collège Camille Reymond de Château-Arnoux-Saint-Auban, à écrire et enregistrer un parcours sonore à travers leur établissement, en investissant des espaces communs et insolites. Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont travaillé à mettre en récit leurs propres expériences, en s'inspirant des lieux pour imaginer des scènes fictives, jusqu'à l'inauguration du parcours sonore, en présence des artistes.

Aujourd'hui, ce parcours sonore est réinstallé chaque année à l'occasion de la visite de l'établissement par les futurs élèves de 6^{ème} et leurs familles.

B – Partager avec les habitants

L'articulation entre le projet culturel, le projet artistique et leur déploiement sur notre territoire est complexe et se traduit dans de multiples formes qui ont leur propre temporalité. Il nous est important d'affirmer que ces trois axes sont en relation permanente, qu'ils se croisent, se nourrissent, interagissent et, bien sûr, qu'ils sont importants, chacun et ensemble. Et plutôt qu'un long discours, nous faisons le choix du dessin explicite.

En image, un aperçu de nos actions qui se déploient dans les différents espaces du Théâtre et qui s'étendent bien au-delà de nos murs, avec les artistes, mais aussi de multiples acteurs des Alpes de Haute-Provence, et parfois au-delà. Autant de fabriques à projets.



B.1 – Une saison au Théâtre...

Les formes artistiques sont aujourd'hui multiples, pluridisciplinaires, indisciplinées aussi, et s'affranchissent des cadres qui les marquent encore :

- Les écritures contemporaines sont de plus en plus à la croisée des chemins, entre théâtre, danse, musique, arts du cirque et écritures multi et transmédia.
- L'image – ou le fantasme – des artistes transformant le plateau en tour d'ivoire a fait son temps. Ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'emparer de thématiques sociétales pour nous offrir un regard sur le monde souvent décalé, parfois féroce, toujours exigeant
- Les modes de production du spectacle vivant évoluant, ce sont également les processus de création qui mutent. De plus en plus de créateurs sont dans une démarche d'écriture plurielle, le plateau devient l'espace central du projet, où se mêlent conjointement et étroitement recherche, écriture, scénographie, création musicale, création sonore et création lumière.
- Le cadre de scène et son fameux « 4^{ème} mur » n'est plus l'unique lieu de représentation, l'art se montre aussi dans de multiples espaces non dédiés, invitant le public à de nouvelles expériences partagées

Le Théâtre Durance est un outil qui offre de très belles possibilités. Il bénéficie notamment d'un plateau qui permet d'accueillir presque toutes les formes artistiques. Il est particulièrement pertinent pour la danse et les formes circassiennes (large cadre de scène, plateau au sol sans pente, hauteur sous grill permettant toutes formes d'accroches).

Sa modularité (gradin rétractable, grill sur l'ensemble de la salle...) est particulièrement pertinente pour accompagner ces mutations des écritures artistiques, et permet également de bousculer un peu les codes de la représentation : rapport frontal, bi, tri, quadri frontal, circulaire, cabaret, debout... il y a là un terrain de jeu dont nous nous emparons avec les artistes, afin de jouer sur la découverte et l'étonnement du public, et par là-même casser les habitudes de représentation.

Le rapport scène-salle, particulièrement équilibré, permet une grande proximité du public avec les artistes. De là à affirmer que se noue un cercle vertueux entre le public et les artistes, il n'y a qu'un pas que nous franchissons allègrement. Cette étroite relation entre spectateurs et créateurs développe une écoute qui n'est pas sans lien avec la qualité de la réception des propositions par le public. Bon nombre de compagnies en témoignent, bon nombre de collègues nous envient. Ceci permet également d'oser, à risques mesurés, une programmation certainement plus pointue que ce que l'on pourrait attendre d'une salle en milieu rural.

Dès son arrivée, Élodie Presles a eu à cœur d'ouvrir la programmation aux artistes qui, dans leurs processus d'écriture et dans leurs propos, posent un regard sur le monde pour mieux nous aider à le décrypter et le comprendre. Les propositions artistiques régionales, nationales et internationales présentées au fil des saisons sont en phase avec les démarches et les préoccupations contemporaines. En ce sens, elle est particulièrement sensible aux projets qui sont à la croisée des genres artistiques comme ceux de Benjamin Dupé, Frédéric Ferrer, Thierry Balasse, Emmanuel Meirieu, Milo Rau, Mathurin Bolze, Étienne Saglio, Sébastien Barrier, Raphaëlle Boitel, le groupe Berlin, pour ne citer qu'eux.



Format quadrifrontal – *Kamuyot*, Cie Grenade



Format cabaret – Botibol

Saison 23/24 :

THÉÂTRE

Quelque chose a disparu mais quoi ? // Dynamo Théâtre
Hamlet // Cie Vol Plané – Alexis Moati
Et le cœur fume encore // Cie Nova – Alice Carré, Margaux Eskenazi
L’Affolement des biches // Cie Les Oyates – Marie Levavasseur
Il Tango delle Capinere // Emma Dante
La Truelle // Fabrice Melquiot, François Nadin – Théâtre Molière Sète
Les Métamorphoses // Cie En Devenir 2 – Malte Schwind
Icare // Cie Coup de Poker // Guillaume Barbot
Dimanche // Cie Focus & Cie Chaliwaté
Hate Radio // Milo Rau
Le Grand Chut // Cie La Boîte à sel // Céline Garnavault
Le jour se lève encore // Le Pas de l’Oiseau – Laurent Eyraud-Chaume
Entre serre et jardin // Atelier Lefevre & André
Bien, reprenons // Détachement International du Muerto Coco – Roman Gigoi-Gary

DANSE

Hmadcha // Cie Anania – Taoufik Izzediou
Maldonne // Leïla Ka
Promesse // Cie HKC – Anne Rehbinder, Antoine Colnot
Larsen C // Cristos Papadopoulos
Le Jour se rêve // Groupe Émile Dubois – Jean-Claude Gallotta

MUSIQUE

Une marche pour Jina // Shadi Fathi
Plan, plane, planeurs, planeuses // Sylvain Rifflet
Elisapie
Clara Ysé
Sens // Perrine Mansuy & Jean-Luc Difraya
Workers // Kami Octet // Pascal Charrier
BLOCK // Cie La Boîte à sel // Céline Garnavault
Un grain de sable // Cie Inouïe – Thierry Balasse
Inui
Dooble // Sylvain Rifflet et Philippe Gordiani
+ Festival Les Escapades

CIRQUE

La pointe du compas // Cie HKC – Anne Rehbinder, Antoine Colnot
+ *Pourvu que la mastication ne soit pas longue* // Hakim Bah, Arthur B. Gillette, Juan Ignacio Tula
Smashed 2 // Gandini Juggling
Mazùt // Baro d’Evel // Camille Decourtye et Blaï Mateu Trias
au Mauvais Endroit au Mauvais Moment // Alice Barraud, Raphaël de Pressigny

Des artistes complices

Chaque saison est pensée comme une histoire, écrite et racontée aux habitants. Il est alors question de rythme, de respiration, de rebonds et de twists, de grattage aux entournures et de madeleines réconfortantes. Ces histoires s'inventent avec la complicité de nombreuses équipes artistiques, dans tous les champs esthétiques. Et s'il est important d'ouvrir à de nouvelles écritures et de nouvelles générations, il nous est aussi nécessaire de construire une relation complice sur la durée et d'offrir aux spectateurs la possibilité de cheminer aux cotés des artistes et de leurs créations.

Il y a des artistes programmés et réinvités quelques saisons plus tard. Mais pourquoi attendre quand plusieurs propositions sont disponibles ? Avec les artistes complices, nous offrons plusieurs temporalités de cheminement : du temps court (saison) au temps plus long (plusieurs années).

Liste non exhaustive des artistes complices accueillis :

Cie Inouïe – Thierry Balasse, Cie Tourneboulé – Marie Levavasseur, Sébastien Barrier, Cie Vertical Détour – Frédéric Ferrer, Comme je l'entends les productions – Benjamin Dupé, Cie Cassandre – Sébastien Valignat, Cie Rassegna – Bruno Allary, Cie Rêve général ! – Marie Normand, Cie Du jour au Lendemain – Agnès Régolo – Cie La Boîte à sel – Céline Garnavault, Sylvain Rifflet, Cie HKC – Anne Rehbinder et Antoine Colnot...

Les Mardi Surprise

Parce que nous sommes un peu joueurs, et que nous sentons le public plutôt curieux, nous avons inauguré les Mardi Surprise lors de la saison 2019/2020. Il s'agit pour le moment de deux rendez-vous dont les spectateurs ignorent tout jusqu'à l'entrée dans la salle. Nous avons fait le choix d'un tarif unique pour ces soirées.

Ces moments sont intéressants à plus d'un titre :

- nous partageons d'abord cette surprise avec les artistes qui s'embarquent à nos côtés avec beaucoup d'enthousiasme
- la notion même de surprise rencontre un bel écho auprès de nos spectateurs qui se déclarent heureux de se faire gentiment déplacer dans leurs repères esthétiques
- le tarif unique et bas nous amène significativement de nouveaux spectateurs
- la non-communication du contenu offre une souplesse dans les délais de programmation, permettant ainsi de programmer des projets vus trop tardivement pour la saison

En attendant Les Escapades

Comme de nombreux lieux, la programmation musicale est une équation assez complexe si l'on veut sortir du champ des artistes un peu reconnus (au fameux « vu à la télé » s'ajoute le non moins fameux « entendu à la radio »). Malgré un travail de fond et continu, nous constatons nous aussi qu'il est souvent difficile de rassembler des spectateurs sur de la musique.

Pour apporter un élément de réponse (il y en a d'autres), nous avons choisi de créer des soirées plus intimistes, en version club et cabaret. À compter de 2023, ces moments musicaux prendront la forme d'une soirée avec un double plateau, montrant la diversité des esthétiques.

Saison 23/24 :

En attendant les Escapades #1 – la chanson : Elisapie [CA] + Clara Ysé [IDF]

En attendant les Escapades #2 – le jazz : Perrine Mansuy & Jean-Luc Difraya [SUD] + Kami Octet [SUD]

En attendant les Escapades #3 – la matière sonore : Dooble [IDF] + Inui [OCC]



REÇU EN PREFECTURE
le 28/12/2023
Application agréée E-legalite.com

B.2 - ... qui se déploie hors-les-murs

Les allers-retours avec La passerelle, scène nationale de Gap et des Alpes du Sud

Pourquoi ne pas faire jouer nos complémentarités ? Avec Philippe Ariagno, directeur de La passerelle, nous partageons souvent des coups de cœur pour un ou plusieurs projets.

Mais parce que nous n'avons pas les mêmes plateaux, ni tout à fait les mêmes programmations, et pas les mêmes publics, nous avons choisi de venir faire découvrir des spectacles portés conjointement par nos deux structures en jouant sur nos complémentarités.

Cet échange se construit sur la base d'une coréalisation (partage des dépenses selon des clés de répartition négociées au cas par cas).

Chaque spectacle est inscrit dans nos saisons respectives, y compris dans les abonnements. Nous harmonisons nos tarifs pleins et réduits, chacun restant maître de sa politique d'abonnement et de ses tarifs spécifiques. Et pour faciliter la circulation des publics entre le Théâtre Durance et La passerelle, nous organisons des transports collectifs. La « sortie » (à Gap ou à Château-Arnoux-Saint-Auban) prend toujours quelques allures de jour de fête...

Saison 2023/2024 :

Larsen C – Christos Papadopoulos [GR] au Théâtre Durance

Dimanche – Cie Focus & Chaliwaté [B] à La passerelle

Les Échappées

Depuis une dizaine de saisons, fort de l'ancrage de notre projet artistique sur notre territoire immédiat, nous proposons une saison artistique itinérante.

La diffusion de petites formes, adaptées à des lieux peu équipés sur le plan scénographique, offre un temps de rencontres et d'échanges qui a montré son bienfondé. En faisant le choix de la proximité, Les Échappées permettent à de nombreuses personnes, souvent persuadées que l'art n'est pas fait pour elles, de s'ouvrir au spectacle vivant.

Les Échappées permettent de construire, sur la durée, un partenariat étroit entre le Théâtre Durance, les communes et des associations locales, ces dernières étant pleinement associées à la réalisation de la manifestation sur leur territoire.

Nous affirmons ainsi pleinement notre volonté de développer une interaction avec tous les publics du territoire en proposant de nouvelles formes artistiques, dans des villes et villages parfois très éloignés.

Le format des Échappées a évolué avec le temps. D'une mini-saison autonome s'étalant sur plusieurs mois, nous proposons aujourd'hui un seul et même spectacle dans plusieurs communes, et ce trois à quatre fois dans la saison.

À compter de la saison 23/24, et dans le cadre de la contractualisation avec 5 EPCI partenaires, Les Échappées vont encore s'intensifier :

- proposition de 5 spectacles par saison
- chaque spectacle sera représenté une fois sur le territoire des 5 EPCI partenaires (soit 25 représentations par an)
- les communes seront choisies conjointement par le Théâtre Durance et les EPCI
- les EPCI participeront financièrement à l'accueil des spectacles, en lieu et place des communes
- les communes sont invitées à partager l'organisation du spectacle avec l'équipe du Théâtre et à favoriser la rencontre entre ses habitants et les artistes

Les Échappées font partie intégrante de notre saison, afin de rendre lisible l'articulation entre le « dans » et le « hors » les murs du Théâtre.

Saison 2023/2024 :

Quelque chose a disparu mais quoi ? – Joëlle Cattino et Michel Bélier / Dynamo Théâtre [SUD]

La Truelle – Fabrice Melquiot, François Nadin / Théâtre Molière de Sète [OCC]

Le jour se lève encore – Laurent Eyraud-Chaume / Cie le Pas de l'Oiseau [SUD]

Entre serre et jardin – Atelier Lefeuvre & André [IDF]

Bien, reprenons – Roman Gigoi-Gary / Détachement International du Muerto Coco [SUD]

Les Échappées sonores

collection d'audio-balades, en lien avec la commande d'écriture musicale

Nous avons souhaité nous inscrire dans la dynamique partenariale mise en œuvre sur le territoire pour l'écriture du projet Leader 14-20.

Afin d'accompagner la mutation du territoire Durance-Provence vers un objectif collectif articulé autour du développement durable, de la croissance verte, de l'énergie positive et d'un tourisme culture-nature, nous proposons la création d'audio-balades destinées à un très large public, réalisées par des compositeurs en résidence, valorisant le patrimoine mémoriel, bâti et naturel du territoire.

Tout au long de la saison 17/18, nous avons réalisé un travail de collecte auprès des spectateurs et partenaires du Théâtre, afin de constituer un carnet de balades à partir de leurs lieux de promenade préférés. Ont été associés à cette collecte de balades des associations, des centres de loisirs, un établissement scolaire ainsi que des spectateurs du Théâtre Durance, ce qui nous a permis de réunir un corpus de 38 promenades. Ce matériau ainsi collecté a ensuite été confié à des compositeurs·trices.

Le catalogue :

De l'air d'ici – Benjamin Dupé, Lurs

Le chevalier guignette – Thierry Balasse, Lac des Mées

Saint-Auban, l'étrange poésie – Loïc Guénin, Saint-Auban

Les anges dépassent – Othillie [B], Peyruis

L'île en plein ciel – Bruno Allary, plateau de Ganagobie

Plan, plane, planeurs, planeuses – Sylvain Rifflet, Saint-Auban - Centre national de Vol à Voile

Une marche pour Jina – Shadi Fathi, Banon

Commandes à venir : Maguelone Vidal + Nicolas Cante

Ces audio-balades sont des fichiers son, téléchargeables sur les sites du Théâtre Durance et des offices de tourisme des territoires concernés. L'idée, à terme, est d'offrir à qui veut s'en emparer une collection d'œuvres musicales pour découvrir autrement le territoire. L'objectif est d'arriver à une collection d'environ une dizaine de propositions, qui s'enrichira au gré des saisons à venir.



<https://www.theatredurance.fr/listen/de-lair-dici-benjamin-dupe>

<https://www.theatredurance.fr/listen/le-chevalier-guignette-thierry-balasse>

<https://www.theatredurance.fr/listen/saint-auban-letrange-poesie-loic-guenin>

<https://www.theatredurance.fr/listen/audio-balade-4>

<https://www.theatredurance.fr/listen/audio-balade-5>

<https://www.theatredurance.fr/listen/une-marche-pour-jina-shadi-fathi>

<https://www.theatredurance.fr/listen/plan-plane-planeurs-planeuses-sylvain-rifflet>

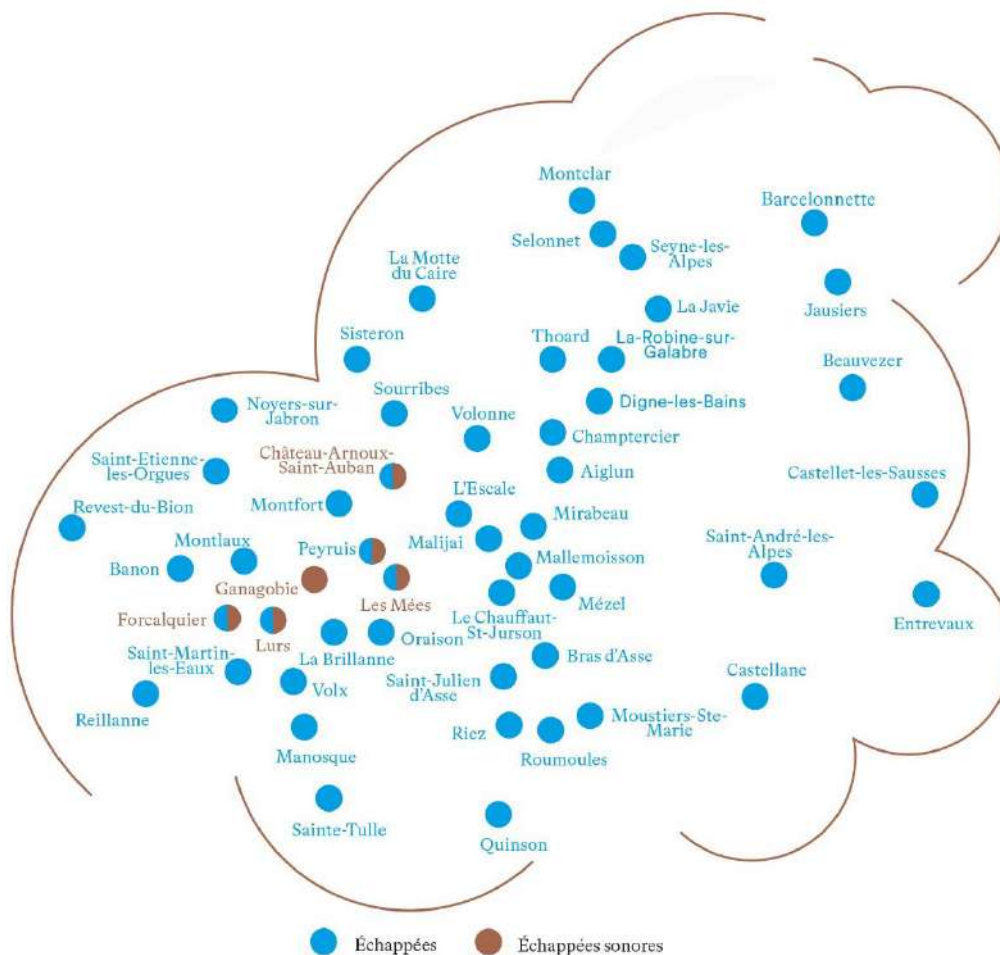
Les audio-balades ont bénéficié du soutien de l'Onda – dispositif Écrans vivants.

LES ÉCHAPPÉES : 50 COMMUNES

Aiglun	La-Robine-sur-Galabre	Revest-du-Bion
Banon	Le Chaffaut-St-Jurson	Riez
Barcelonnette	Les Mées	Roumoules
Beauvezer	Lurs	Saint-André-les-Alpes
Bras d'Asse	Malijai	Saint-Julien d'Asse
Castellane	Mallemoisson	Saint-Étienne-les- Orgues
Castellet-les-Sausses	Manosque	Saint-Martin-les-Eaux
Champertier	Mézel	Sainte-Tulle
Château-Arnoux-Saint- Auban	Mirabeau	Selonnet
Digne-les-Bains	Montclar	Seyne-les-Alpes
Entrevaux	Montfort	Sisteron
Forcalquier	Montlaux	Sourribes
Jausiers	Moustiers-Ste-Marie	Thoard
La Brillanne	Noyers-Sur-Jabron	Volonne
L'Escalé	Oraison	Volx
La Javie	Peyruis	
La Motte-du-Caire	Reillanne	

LES ÉCHAPPÉES SONORES : 6 COMMUNES POUR 7 AUDIO-BALADES

Château-Arnoux-Saint-Auban
Ganagobie
Les Mées
Lurs
Peyruis
Forcalquier



Une programmation jeune public décentralisée

Chaque année, nous sommes confrontés à une très forte demande d'établissements et d'enseignants souhaitant développer avec nous un ou plusieurs projets culturels tout au long de l'année. Si le nombre d'établissements du secondaire est suffisamment peu élevé pour nous permettre de travailler avec quasiment chacun d'entre eux, la question du premier degré est beaucoup plus complexe et préoccupante.

Au nombre important d'établissements se rajoute une problématique d'éloignement géographique, et donc de coût du transport. Même si nous arrivons à trouver de temps en temps des solutions pour répondre aux enjeux des écoles, force est de constater que trop d'enfants n'ont pas accès aux spectacles, et ce parfois jusqu'à leur arrivée au collège.

Si les enfants ne peuvent pas venir au Théâtre Durance, alors le Théâtre Durance viendra à eux.

Avec l'agglomération manosquaine (Théâtre Jean le Bleu et Henri Fluchère) et la vallée de l'Ubaye (El Zocalo), nous travaillons à développer, à partir de la saison 24/25, une programmation régulière à destination de l'enfance, voire de la petite enfance. Avec ces partenaires, nous souhaitons proposer aux enfants de leurs territoires des parcours complets d'éducation artistique tout en rendant la venue au spectacle plus facile et moins coûteuse.

Nous souhaitons également penser la programmation non pas en addition de dates mais en mutualisation dès que cela est possible. Il s'agira de pouvoir prolonger la programmation d'un spectacle au Théâtre Durance par une programmation dans ces autres salles et ainsi jouer sur des économies d'échelle.

Ces programmations se feront dans le cadre d'une convention de coréalisation, avec une prise en charge à 50/50.

Pour les territoires dépourvus de salle de spectacles, nous proposerons une programmation dans les établissements scolaires. De nombreux artistes sont à même de proposer des formes adaptées pour les écoles, nous en avons largement fait l'expérience durant les fermetures administratives liées au Covid-19.

Le financement de ces programmations se déterminera au cas par cas.

La mise en œuvre de cette programmation jeune public décentralisée est subordonnée à l'obtention de moyens financiers complémentaires.

Les Escapades : un festival dédié à la découverte musicale

Créé en 2011, le festival Les Escapades se déroule sur deux jours en plein air à la mi-juin, et se veut chaque année convivial, festif, intergénérationnel. Il affiche une volonté forte d'accessibilité au plus grand nombre, notamment par la gratuité des concerts proposés.

Les 6 premières éditions se sont déroulées à la Ferme de Font-Robert, site ancré dans les mémoires collectives pour y avoir accueilli les éditions du Festi-Jazz et des Festives de Font-Robert.

En 2017, l'équipe du Théâtre et la municipalité de Château-Arnoux-Saint-Auban ont travaillé en étroite collaboration afin de donner une nouvelle dynamique à cette manifestation qui tendait à s'essouffler un peu. Il était aussi nécessaire de clarifier le rôle du Théâtre Durance, qui engage des moyens humains et financiers et son expertise artistique, dans une manifestation qui peinait à être lisible dans le projet artistique global.

Ces discussions ont abouti au changement du site des Escapades, qui se déroulent aujourd'hui sur le parking des Lauzières, à proximité du Théâtre. L'affluence record de public, le plaisir exprimé de se retrouver dans une ambiance simple, conviviale et partagée et l'augmentation de la qualité de l'écoute des spectateurs ont montré la pertinence de cette décision. Le choix de ce nouveau site a également permis de mieux affirmer la place du Théâtre Durance comme organisateur de la manifestation et d'inclure presque naturellement Les Escapades dans son projet global.

Au fur et à mesure des éditions, nous avons « pris en main » le site et amélioré chaque année son aménagement. Dès 2019, nous avons pris des mesures en faveur d'une meilleure écoresponsabilité (cf. p.53), favorisant les circuits courts et les produits bio, réduisant nos déchets et tentant de réduire notre empreinte carbone (trajets, éclairage...). En 2022, nous avons inauguré le Bar des Minots, une buvette de, par, pour et avec les enfants. Le mobilier a été conçu, réalisé et installé par deux EREA, la Médiathèque a mis à disposition des livres et la Ludobrousse a prêté ses jeux en bois. Cet espace a été fortement occupé et adoubi par les enfants fréquentant le festival.

Il nous a fallu quelques éditions aussi pour trouver la ligne artistique des Escapades. Il s'agissait en effet d'être en cohérence avec celle de la saison, mais aussi de s'adresser à un public le plus large possible, le tout doté d'un budget artistique relativement modeste.

Aujourd'hui, Les Escapades affichent clairement une curiosité pour les découvertes, à savoir des groupes déjà bien repérés dans le circuit professionnel mais encore peu connus du grand public.

L'invitation est donc clairement axée sur la confiance, tout en garantissant une ambiance « sympa ».

Artistes programmés :

2021 : You Said Strange – Souleance – Batlik – Lolomis – Awa Ly – Derya Yıldırım & Grup Şimşek
Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp – Gliz – Ceylon – Dowdelin – N'Diaz – Vincent Petit

2022 : Bruno Pernadas – Fleuve – Glauque – Songø – Mermonte – Jungle by Night – Vincent Petit

2023 : Black Sea Dahu – Ukandanz – 79rs Gang – Bacchantes – Puuluup – Elektrik GEM – Walkabout Sound System





REÇU EN PREFECTURE
le 28/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

Partie 3

Un projet artistique ouvert au plus grand nombre

A - De l'habitant au spectateur

A.1 – Le public aujourd'hui

Sur les 17 434 spectateurs comptabilisés sur la saison 2022/2023, la fréquentation se répartissait ainsi : 64 % pour la fréquentation au Théâtre, 16 % pour les spectacles hors-les-murs et 20 % pour Les Escapades.

La fréquentation au Théâtre

Quand on observe l'origine géographique des spectateurs, on constate que 52 % d'entre eux sont originaires de l'une des cinq plus grandes communes du département, avec de fortes disparités puisque Manosque ne totalise que 5,26 % des spectateurs, alors que Digne-les-Bains en compte le double.

Les 3 grandes villes du département situées à plus de 30 minutes (Digne-les-Bains, Forcalquier, Manosque) comptabilisent 22 % des spectateurs et la part des spectateurs qui sont domiciliés à plus de 30 minutes du Théâtre est de plus de 40 %. Ainsi, l'attractivité du Théâtre Durance ne se limite pas à son territoire d'implantation immédiate, il bénéficie d'une large reconnaissance sur tout le département. Aujourd'hui, les scolaires représentent 10 % des spectateurs sur les représentations tout public.

Les Échappées et Les Escapades

Ne réalisant pas de prévente pour ces événements, nous n'avons pas de statistique précise de fréquentation par typologie de public mais nous pouvons constater de manière empirique que ces moments sont pour nous l'occasion de rencontrer de nouveaux spectateurs que nous n'avons pas l'habitude de voir au Théâtre. Les communes et les élus avec lesquels nous contractualisons Les Échappées, fins observateurs de leur territoire, sont en mesure de nous communiquer le nombre de leurs administrés présents pour chaque représentation, et ils sont de plus en plus nombreux. Ceci étant probablement le résultat d'une collaboration étroite entre le Théâtre Durance et les communes d'accueil, et la présence régulière des Échappées dans les communes, créant un bouche-à-oreille plutôt efficace. Le festival Les Escapades a su fidéliser un public bigarré et de plus en plus nombreux au fil des éditions.

Cette fête de fin de saison est le moment pour nous de retrouver le public du Théâtre, les habitants du carrefour désireux de se retrouver sur un temps convivial ou des curieux venus de la région pour découvrir la programmation.

A.2 – L'ouverture au plus grand nombre

Mettre en partage au Théâtre ou ailleurs, rendre accessible, aller vers et recevoir, se rencontrer, échanger...

Pour trouver les chemins de la rencontre, il nous est impératif d'identifier et analyser les freins auxquels sont confrontés les habitants de notre département afin de réduire la distance qui nous éloigne.

Le frein symbolique

“ Le théâtre, ce n'est pas pour moi ! ”

Cette réalité n'est malheureusement pas spécifique à notre territoire, c'est près de 85 % de la population française qui reste très éloignée des équipements culturels.

Il s'agit là probablement du travail le plus important mais aussi le plus long et souterrain : amener tout un chacun à imaginer que l'art et la culture peut l'intéresser un peu, moyennement, beaucoup... ou pas du tout (mais alors en toute connaissance de cause).

Tout le projet du Théâtre Durance s'invente pour tenter de réduire ce fossé qui persiste entre nos équipements et les projets qui s'y déploient et une majorité souvent silencieuse, confrontée à des urgences qui nous relèguent au mieux au rang d'un intérêt secondaire, au pire à celui d'une indifférence totale. Le fait d'avoir été classé « non essentiel » durant les périodes de confinement ne nous a pas aidé.

Dans ce contexte peu favorable, nous n'avons d'autre choix que d'avancer à pas comptés, expérimenter, chercher, se tromper, reprendre. Et pour cela, il nous faut partager, coconstruire, désacraliser, « horizontaliser », bref créer les conditions d'un bon « bouillon de culture » où chacun puisse trouver sa part. C'est également avec la programmation que nous espérons nous connecter avec de nouveaux spectateurs. En faisant le choix de spectacles traitant de questions de société, en travaillant autant la question de la pensée et du sens que celle du corps et de l'émotion, nous espérons dépoussiérer l'image souvent erronée que beaucoup peuvent avoir de nos lieux et des spectacles qui y sont programmés. Enfin, il nous paraît essentiel d'accueillir les spectateurs comme nous accueillons les artistes, avec le même souci d'attention et de disponibilité. L'équipe du Théâtre Durance, accompagnée de nombreux bénévoles, est toujours très mobilisée et présente dans tous les recoins de notre projet. Il en résulte un esprit « maison », cultivé par tous. De nombreuses personnes nous renvoient aujourd'hui la simplicité d'entrer en relation avec notre équipe et notre projet et la confiance instaurée au fil du temps. Depuis une dizaine d'années, nous pouvons constater que le public se rajeunit et se démocratise également.

Le frein géographique

“ Le théâtre, c'est trop loin ! ”

Dans notre département, l'éloignement géographique et plus encore le temps de parcours constituent des freins majeurs à la venue au spectacle, en particulier le soir, lorsque la plus grande partie de la saison se déploie durant l'hiver. Aussi avons-nous fait le choix de favoriser la mobilité des publics au départ de certains territoires particulièrement éloignés du Théâtre Durance (plus d'une heure de route) à travers la mise en place de conventions avec les intercommunalités partenaires. Pour le Théâtre Durance, il s'agit de financer un bus pour une sélection de spectacles ainsi que de mettre en place une tarification adaptée. Le partenaire, lui, se fait relais auprès de la population afin de constituer un groupe de taille suffisante.

Ces collaborations existent depuis 8 ans avec le territoire de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon – Sources de Lumière, grâce au partenariat noué avec les associations Arts & Culture – La Chouette et Les Cabotins. L'expérimentation joyeuse de ces déplacements collectifs nous a permis de modéliser l'action et de la proposer, dès 2022/2023, aux Communautés de communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon et Alpes-Provence-Verdon. La Communauté de communes du Sisteronais-Buëch met en œuvre ce partenariat à partir de la saison 2023/2024.

Cette question du coût des transports impacte également beaucoup les établissements scolaires qui souhaitent venir au Théâtre Durance. Nous n'avons cessé d'interpeler les institutions (département et région notamment) pour s'emparer enfin et ensemble de cette problématique. Pour le moment, nous ne pouvons proposer de solution heureuse à cette épineuse question.

Les parcours mis en place pour 2023/2024 :

Avec la Communauté de communes Alpes Provence Verdon – Sources de Lumière (3 spectacles)

Smashed2, Icare, Hate Radio

Avec la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon (3 spectacles)

Hamlet, Larsen C, au Mauvais Endroit au Mauvais Moment

Avec la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch (2 spectacles)

Smashed2, En attendant Les Escapades #3

Avec l'association Les Cabotins – Verdon (2 spectacles)

La pointe du compas + Pourvu que la mastication ne soit pas longue, au Mauvais Endroit au Mauvais Moment

Avec l'École Artistique de l'Ubaye (1 spectacle)

Le Jour se rêve

Le frein économique

“ Le théâtre, c’est trop cher ! ”

Depuis la création du Théâtre, la politique tarifaire a beaucoup évolué, répondant ainsi aux exigences du projet s’inscrivant dans une accessibilité accrue.

Il y a d’abord eu en 2015/2016, la création du tarif solidaire (5€ à 8€) qui a évolué au fil des saisons pour proposer aujourd’hui un tarif unique à 3€ pour l’ensemble des spectacles de la saison. Par ailleurs, nous avons peu à peu ouvert ce tarif à de nouveaux bénéficiaires (demandeurs d’asile, allocataires temporaires d’attente et à leur famille) afin d’en faire profiter un plus grand nombre de spectateurs. Même s’il ne représente qu’1,3 % des billets émis, le tarif solidaire permet à certains bénéficiaires non seulement d’accéder au spectacle, mais surtout d’y revenir plusieurs fois.

Nous avons également mis en place deux tarifs uniques (5€ et 10€) pour un certain nombre de spectacles dans la saison. Ces tarifs modérés permettent à une population qui ne peut bénéficier du tarif solidaire de se rendre au Théâtre à moindre coût. Ces tarifs sont proposés sur une multitude de formes comme les Mardi Surprise, les soirées En Attendant Les Escapades, Les Échappées ou les Goûters Spectacles. Ils représentaient pour la saison 2021/2022, 11,36 % des billets émis.

Une attention particulière a également été portée au public jeune avec la mise en place dès la saison 2015/2016 d’un tarif jeune (5€ à 15€) pour les moins de 26 ans (contre 18 ans précédemment). Ce tarif a évolué au fil des saisons et nous proposons aujourd’hui un tarif unique à 5€ pour les jeunes âgés de 0 à 12 ans et 8€ pour les jeunes âgés de 13 à 25 ans. Ces tarifs sont accessibles sur tous les spectacles, les tarifs étant de 3 à 5€ pour les représentations scolaires. Pour la saison 2021/2022, les tarifs jeunes à 5€ et 8€ représentaient 7.05 % des billets émis. En 2018, nous avons également fait le choix d’accueillir les élèves à partir de la 4^{ème} uniquement en représentations tout public afin de proposer aux adolescents, collégiens et lycéens une expérience de spectateurs à part entière. Cette décision contribue à rajeunir le public et à encourager les habitudes de demain. Le tarif scolaire en tout public (7€) représentait 7.55 % des billets vendus sur la saison 2021/2022. Enfin, nous avons cherché à simplifier au maximum la grille tarifaire car le processus d’achat dans les théâtres peut parfois être complexe pour une personne peu habituée aux logiques de parcours, d’abonnement, de groupe, etc. En 2014/2015, le Théâtre Durance proposait 31 tarifs différents avec des types d’abonnement, de parcours et de groupes de spectacles. En 2022/2023, la grille tarifaire propose 11 tarifs en tout et pour tout.

Le tarif le plus élevé est de 20€ contre 30€ en 2014/2015. Le prix moyen du billet au Théâtre est passé de 12€ (2014/2015) à 9€ (2021/2022).

Enfin, la mise en place d’une billetterie en ligne, lors de la saison 2019-2020, nous a clairement amené un public plus jeune et connecté. Les ventes en ligne représentent aujourd’hui près de 30 % des billets vendus. Ces nouveaux tarifs ont été mis en place pour que le prix constitue le moins possible un frein à la sortie culturelle. Même s’il en résulte une chute de 23 % de nos recettes de billetterie entre 2014 et 2019, la fréquentation a augmenté de 9 % sur la même période et l’ensemble de ces modifications tarifaires, ainsi que les nouvelles modalités de réservation participent très visiblement au renouvellement des spectateurs.

A.3 – Une communication multi-supports pensée comme une modalité du projet

Notre communication est pensée et construite d'abord dans une étroite relation entre la direction et l'équipe. Elle s'incarne également depuis la saison 2015/2016 dans la relation avec le studio Brest Brest Brest qui apporte la dimension artistique que nous souhaitons donner à notre identité et nos outils de communication. Aujourd'hui, nous affichons une charte graphique très reconnaissable, à la fois facilement identifiable, singulière et accessible. Animés par une volonté de proximité et d'immédiateté, nous avons conduit notamment une réflexion spécifique sur la communication de notre programmation hors-les-murs, Les Échappées.

Notre plan de communication se construit en équilibre entre papier (print) et numérique (web) afin de répondre à tous les usages. La communication papier (brochure, dépliant et affiche bimestriels, affiche par spectacle) conserve une place importante aujourd'hui encore, dans un souci de proximité avec les habitants. Et si le numérique occupe une part grandissante dans cette communication (site web, newsletter, réseaux sociaux) du fait des pratiques, son développement se veut raisonné, conciliant proximité et modernité, mais aussi écoresponsable.

Comme le climat que nous cultivons dans le lieu, notre communication se veut à la fois professionnelle et simple d'accès, exigeante et accueillante. Cela se retrouve dans le ton de nos supports ou encore dans les textes de présentation des spectacles où nous nous efforçons d'éviter le jargon et l'entre-soi pour privilégier l'information du public.

La présence d'une personne de l'équipe sur chaque action ou représentation organisée par le Théâtre permet également de communiquer régulièrement et largement autour de son projet.

La communication est donc pensée comme une modalité du projet artistique et culturel, en étroite relation avec celui-ci et en interaction avec chacune des actions développées, comme un élément à part entière d'un écosystème qui se déploie sur l'ensemble du territoire.



A.4 – La Petite Fabrique : la présence artistique, colonne vertébrale de l’action culturelle

La Petite Fabrique, c’est le nom que nous avons donné à l’ensemble de nos activités en dehors de la programmation de spectacles, ces temps où nous ouvrons les portes d’une autre manière. La Petite Fabrique, ce sont des moments ouverts à tous, en lien avec les artistes ou encore avec l’équipe du Théâtre. Ce sont aussi des rendez-vous imaginés avec nos partenaires sur le territoire pour poursuivre l’expérience vécue au Théâtre, dans d’autres espaces, avec d’autres équipes, selon d’autres modalités... mais avec le même esprit d’ouverture et de partage. C’est enfin La Petite Fabrique sonore, un tout nouvel espace de rencontres et de découvertes où les liens avec les habitants se construisent dans l’intimité de l’écoute avec une série de « capsules » ou reportages sonores que nous leur proposons de glisser dans leurs oreilles, où que ce soit, au moment qui leur conviendra.

Les rendez-vous proposés se construisent en lien avec :

- la diffusion
- les résidences
- le dispositif compositeur associé
- les audio-balades commandées à des compositeurs·trices

Ils mobilisent :

- les artistes
- l’équipe du Théâtre Durance (tous métiers confondus, de la directrice à l’habilleuse)
- nos partenaires culturels sur le territoire : Le Cinématographe, la Médiathèque Louis-Joseph à Château-Arnoux-Saint-Auban, le Musée Gassendi à Digne-les-Bains, La Miroiterie/Numéro Zéro à Forcalquier, Art & Culture – La Chouette à Beauvezer, des librairies, etc

Et s’articulent autour de quatre axes :

- **Participez !**, pour tous les temps de pratique : ateliers, stages, workshops, enregistrements...
- **Dans les coulisses**, pour les moments qui permettent d’explorer l’univers de la création artistique comme celui du Théâtre : visites, bords de scène, rencontres, répétitions publiques...
- **Avec nos partenaires** : projections, expositions, rencontres, lectures, bibliographies, conférences...
- **La Petite Fabrique sonore**, où il s’agit de proposer une série de capsules sonores qui invitent à rentrer dans les coulisses du Théâtre et de la création par le biais de l’écoute. Des mots d’artistes, de techniciens, de stagiaires ou encore d’élèves, quelques minutes pour aborder un parcours, une création en cours de fabrication, un atelier... Quelques minutes pour entendre leurs voix et tisser ce lien à la fois fragile et exigeant avec celui qui écoute.

Le développement des partenariats sur le territoire

Que ce soit dans le champ culturel ou social, des parcours de spectateur et projets sont construits conjointement avec chaque partenaire, en associant chaque fois que cela est possible les bénéficiaires à la construction de ces derniers. Ces parcours de spectateur s’appuient bien évidemment sur l’offre de spectacles, mais aussi sur les propositions dans le cadre des résidences ou de La Petite Fabrique, ou encore les audio-balades.

La venue au spectacle peut nécessiter la mise en place d’un tarif spécifique ou encore, pour certains territoires très éloignés, d’un trajet en bus à la charge du Théâtre Durance.

En chiffres :

22 partenaires (dont 6 avec convention) dont : 10 culturels, 11 sociaux, 1 pénitentiaire

À noter :

Le projet de La Petite Fabrique sonore fait écho à celui du Mag, magazine trimestriel d'information que nous avons développé entre l'automne 2015 et le printemps 2019. Soit 12 numéros qui ont évoqué successivement dans un dossier central les sujets suivants : la programmation, les résidences de création, les partenariats, les réseaux professionnels, le jeune public, la technique, les 10 ans du Théâtre Durance, le budget, Les Échappées, l'association Théâtre Durance et ses bénévoles, le studio d'enregistrement et la communication. Si aujourd'hui Le Mag n'existe plus sous forme périodique, nous ne nous interdisons pas de le faire réapparaître ponctuellement lorsqu'un sujet le justifie. Dernier numéro paru, Le Mag n°14 sur le compositeur Bruno Allary, associé au Théâtre Durance pour les saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022.

A.5 – L'éducation artistique

Notre projet d'éducation artistique et culturelle témoigne d'une attention particulière portée aux scolaires et aux structures d'accueil des enfants et des jeunes. Ces actions s'appuient sur les différents temps de l'enfant, en lien avec les structures qui les accompagnent et avec les familles.

Au-delà d'une programmation dédiée au jeune public/tout public – des plus petits (crèche/maternelle) aux plus grands (lycée/post-bac) – des projets et actions d'éducation artistique et culturelle sont menés avec les artistes tout au long de la saison.

Quelques dates clés :

Depuis avril 2016, nous bénéficions de la présence d'un professeur-relais dans le but de venir appuyer le service des relations avec les publics, de renforcer les liens entre le Théâtre et les établissements scolaires et notamment de faciliter et accompagner la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC). Dans ce cadre, nous proposons chaque saison une formation à destination des enseignants du second degré dans le cadre du PAF (Plan Annuel de Formation).

En 2016/2017, nous avons fait le choix d'accueillir les élèves à partir de la 4^{ème} uniquement en représentations tout public, afin de proposer aux adolescents, collégiens et lycéens une expérience de spectateur à part entière, d'élargir l'offre de spectacles et de permettre la mise en place de parcours. Ceci a clairement développé chez tous une belle qualité d'écoute.

À compter de la saison 2017/2018, nous avons mis en place un principe de levier financier, à destination des établissements scolaires ayant inscrit un volet culturel dans leur projet d'établissement et construisant un projet avec leurs élèves. Ceci a permis de mieux les accompagner et de favoriser la présence d'artistes sur le territoire. Le principe : le Théâtre finance transport, hébergement et repas ; l'établissement finance la rémunération des artistes.

Depuis la rentrée scolaire 2017/2018, nous sommes partenaires du dispositif E-pass jeunes mis en place par la Région Sud. Nous sommes également partenaires du Pass Culture.

Depuis le printemps 2018, nous sommes partenaires de la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban dans le dispositif « villes laboratoires 100 % EAC » porté par le Ministère de la Culture et accompagnons les écoles et associations du territoire dans cette démarche avec des propositions adaptées.

La saison 2019/2020 a vu la création d'un enseignement optionnel et d'un enseignement de spécialité Théâtre au sein du Lycée Paul Arène de Sisteron, dont nous sommes le partenaire artistique et culturel. Cette option et cette spécialité, uniques dans le département des Alpes de Haute-Provence, constituent désormais une perspective en termes d'orientation pour tous les élèves ayant une pratique théâtrale dans leur cursus scolaire ou en amateur.

Depuis 2016, nous prenons également une part active à la plateforme professionnelle Génération Belle Saison en Région Sud. Depuis 2017, le Théâtre Durance est signataire de la Charte Génération Belle saison pour l'enfance et la jeunesse.

La saison 2021/2022 voit la création d'un poste supplémentaire de chargée des relations avec les publics.

Des parcours artistiques organisés autour des trois piliers de l'EAC : fréquenter, pratiquer, s'approprier

Les projets d'éducation artistique et culturelle imaginés avec nos partenaires se construisent sous la forme de parcours qui associent les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : fréquenter, pratiquer, s'approprier. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de conventions de partenariat avec des établissements scolaires ainsi que des associations et structures à caractère culturel ou social, avec une attention particulière aux publics spécifiques de chacune des structures.

À ce jour, le Théâtre Durance compte 13 structures partenaires.

Les projets inscrits dans la durée ont permis d'envisager la signature de conventions de jumelage entre des établissements scolaires et le Théâtre Durance.

Des projets inter-degrés et inter-établissements, des projets de réseau

Les projets que nous construisons en lien avec les établissements scolaires favorisent le travail dans l'interdegrés mais aussi à l'échelle d'un réseau en mettant en relation des élèves et équipes pédagogiques de différents établissements scolaires au sein d'un même territoire. Au-delà de l'évidente mutualisation de moyens, cette approche permet de créer des dynamiques de collaboration entre les établissements, d'enrichir les projets et de leur donner une plus large audience et une plus grande visibilité.

Cette démarche a été l'occasion d'expérimentations permettant à des jeunes de devenir médiateurs auprès de leurs pairs d'âges variés. Les retours étant particulièrement positifs de la part de l'ensemble des partenaires et participants, ce type de projet tend à se multiplier, deux projets de médiation par les pairs ont été imaginés au cours de la saison 2022/2023.

Exemples :

Atelier Arts de la scène au Collège Camille Reymond – Château-Arnoux-Saint-Auban.

Reconduction, pour la 13^{ème} année consécutive, de l'Atelier Arts de la scène. Le projet s'est construit au fil des saisons pour aboutir aujourd'hui à un parcours proposé aux élèves : visite du Théâtre et découverte des métiers, spectacles en séances scolaires, sortie jeunes-familles-enseignants lors d'une représentation tout public, rencontres avec des artistes, ateliers de pratique et représentation publique... Cet atelier est ouvert à des élèves volontaires de 4^{ème} et de 3^{ème} pour un effectif de 20 élèves maximum.

ROCK'N CHAIR 2.0 - Des lycéens deviennent médiateurs...

Le spectacle *Rock'n Chair* du chorégraphe Arthur Perole/Cie F est le point de départ d'un projet d'action culturelle autour de la danse contemporaine, mené par et avec des élèves du Lycée Pierre-Gilles de Gennes (Digne-les-Bains). Ce projet s'est déployé sur trois saisons (2016-2019).

Au cours de la saison 2016-2017, une classe de seconde a rencontré la Cie F et a suivi le processus de création de la pièce *Rock'n Chair* jusqu'à sa première représentation, au Pavillon Noir à Aix-en-Provence. Elle a participé à un atelier d'analyse de spectacle et de réflexion autour de la danse contemporaine et a participé à des ateliers de pratique chorégraphique.

Lors de la saison 2017-2018, des anciens élèves de cette classe de seconde sont devenus médiateurs auprès d'autres élèves du Lycée, mais aussi de collège et de primaire, qui allaient découvrir à leur tour la pièce, programmée cette fois au Théâtre Durance. Ce projet s'est construit avec le Lycée Pierre-Gilles de Gennes, le Collège Gassendi et l'École des Augiers de Digne-les-Bains. Chacun des groupes des différents niveaux a été préparé au spectacle par les élèves volontaires (préalablement initiés à la médiation par l'équipe du Théâtre), a assisté au spectacle et a bénéficié d'un temps de pratique avec une danseuse de la compagnie.

Lors de la saison 2018-2019, la collaboration s'est poursuivie avec le groupe de lycéens volontaires, à leur demande. Nous leur avons proposé un parcours associant deux spectacles de danse, l'exposition du Centre National de la Danse (CND), *La danse contemporaine en question*, et deux ateliers de pratique. Ils ont également réalisé la médiation autour de l'exposition du CND à l'attention d'élèves de plusieurs niveaux (primaire, collège, lycée) qui ont assisté ensuite à un spectacle de danse contemporaine au Théâtre Durance.

Une sensibilisation de l'école maternelle jusqu'au post-bac

Du fait de l'absence d'équipement comparable sur le territoire, les actions de sensibilisation au spectacle vivant proposées en lien avec la programmation ne concernent pas un âge cible mais s'adressent au contraire à un spectre de public large, allant de la maternelle au post-bac, avec la nécessité d'appréhender la spécificité de chacun de ces publics et de faire des propositions adaptées. Ce travail est conduit aussi bien dans le cadre de représentations, scolaires ou tout-public, que de visites du théâtre et découverte des métiers du spectacle vivant, de préparation à la venue aux spectacles, de rencontres avec les artistes à l'occasion des représentations, d'actions de sensibilisation, de répétitions publiques, de représentations itinérantes, d'ateliers de pratique artistique...

En chiffres :

20 établissements partenaires (dont 6 avec convention)

7 écoles – 7 collèges – 4 lycées – 2 établissements de l'enseignement supérieur

La toute petite enfance

Avec le souci de trouver des modalités de rencontre adaptées à la toute petite enfance, nous avons mis en place un projet de résidence de création en crèches qui a réuni trois crèches volontaires sur deux saisons consécutives. Au-delà de la présence de l'équipe artistique en création, ces temps de résidence associaient un temps de formation à l'attention des professionnels de la petite enfance et des rendez-vous enfants-parents professionnels autour d'un objet artistique.

Ce projet a permis d'initier un partenariat avec l'Association Liaison Petite Enfance sur le département des Alpes de Haute-Provence. Un espace d'échange et de dialogue a également été mis en place à cette occasion avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) des Alpes de Haute-Provence. De nouveaux projets associant ces différents partenaires sont en cours, avec en perspective un temps fort départemental Art et toute petite enfance.

À noter :

Suite à ces trois expériences de résidences en crèche et au bilan réalisé conjointement par les différents partenaires et financeurs, la CAF des Alpes de Haute-Provence a inscrit la dimension d'éveil artistique et culturel dans son schéma départemental de services aux familles. Plusieurs structures partenaires du Théâtre Durance ont aussi rejoint le réseau Art et tout-petit animé par le Théâtre Massalia, scène conventionnée d'intérêt national Art, enfance, jeunesse à Marseille.

B – Une démarche partenariale

Nous construisons à l'échelle locale, départementale, régionale et nationale, des relations étroites avec des structures partageant les mêmes objectifs. Tout simplement parce que sans ces amis et voisins, nous ne pourrions réaliser pleinement nos missions : soutenir la création, accompagner des artistes régionaux hors de nos territoires pour leur donner une visibilité nationale, accueillir des compagnies d'autres régions qui font un travail tout aussi remarquable, mais aussi et surtout amener l'art et la culture au plus près des habitants de notre département.

La logique de co-construction est au cœur de notre démarche. Au-delà de l'enrichissement des idées et des points de vue, elle nous permet une connaissance fine de nos interlocuteurs, de leurs enjeux, de leurs perspectives mais aussi de leurs contraintes.

Bien que galvaudé, l'adage « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » résume parfaitement l'état d'esprit dans lequel nous entrons en dialogue avec de nombreux partenaires.

De l'échange d'information jusqu'à la mise en œuvre de projets, cette coopération entre structures nous permet de valoriser la richesse et la diversité de nos actions, de mettre en commun nos ressources et ainsi d'inventer ensemble des projets pour les habitants de nos territoires respectifs.

Chaque partenariat est singulier et résulte d'un temps nécessaire de rencontres et d'échanges pour trouver la voie qui nous rassemble. Chaque projet démarre par une expérimentation, dont l'évaluation va dessiner les contours des suites à donner. Il en découle parfois des modélisations réjouissantes.

Au niveau du département des Alpes de Haute-Provence et des Alpes du Sud

Avec les opérateurs culturels

Notre projet culturel trouve écho auprès de nombreux partenaires inscrits dans le champ culturel et artistique.

Avec chacun d'eux, nous faisons des ponts entre nos disciplines pour inscrire les habitants dans des parcours.

Avec Le Cinématographe et la Médiathèque Louis Joseph, nos voisins immédiats au sein du Centre Culturel Simone Signoret, nous construisons des actions ponctuelles, en lien avec la programmation.

De même, des échos à la programmation sont réalisés avec différents opérateurs du territoire autour de thématiques communes : le Musée Gassendi à Digne-les-Bains, la librairie De fil en Page à Château-Arnoux-Saint-Auban ou encore la librairie La Carline et Le K'fé Quoi à Forcalquier.

Enfin, un partenariat avec La Miroiterie/Numéro Zéro à Forcalquier axé sur la création sonore est en cours d'élaboration, en lien avec l'appel à projet pour une résidence de créateur sonore lancé pour la quatrième année consécutive par La Miroiterie.

Exemples :

Avec la Médiathèque Louis-Joseph – Château-Arnoux-Saint-Auban

Rencontres autour des thématiques abordées dans les spectacles, bibliographies en lien avec la programmation...

Avec Le Cinématographe – Château-Arnoux-Saint-Auban

Passerelles artistiques entre le spectacle vivant et le 7^{ème} art : programmation de films ayant un lien avec un artiste ou un spectacle présenté au Théâtre.

Avec Le K'fé Quoi – Forcalquier

Parcours de jeunes artistes dans le secteur des musiques dans nos deux structures : résidence, diffusion, enregistrement, promotion...

Avec les librairies La Carline, De fil en page, L'Arbousier : valorisation des textes et des auteurs à travers des lectures, rencontres, dédicaces...

Avec les compagnies

Notre département souffre d'une faible implantation de compagnies professionnelles. Il existe en revanche de nombreuses structures semi-professionnelles, qui survivent bon an mal an grâce notamment aux projets d'action culturelle dans les communes et établissements scolaires.

À l'initiative de certaines équipes, s'est constitué un réseau élargi, rassemblant le plus grand nombre d'acteurs culturels et artistiques des Alpes de Haute-Provence. Le Rézo04 est encore informel mais permet de nombreux échanges, de partage de projets et d'expériences, des mutualisations (notamment en termes de compétences et d'emploi). Nous y participons de temps en temps et nous sommes sollicités en ingénierie pour accompagner la structuration de certaines compagnies.

Avec les collègues voisins

Est-ce notre éloignement par rapport aux métropoles régionales ou les similarités de nos territoires ? Toujours est-il qu'une relation complice s'est développée entre le Théâtre Durance, La passerelle de Gap, le Théâtre du Briançonnais et le Théâtre du Bois de l'Aune à Aix-en-Provence. Nous échangeons régulièrement sur nos projets de programmation, travaillons sur nos complémentarités d'équipement et de budgets, nous coopérons sur des diffusions cohérentes entre nos territoires.

Nous sommes allés un peu plus loin avec La passerelle en instituant les aller-retours dans nos programmations.

À la rentrée 2023, nous souhaitons collaborer étroitement pour repenser ensemble nos projets artistiques et les mettre en partage, pour une présence plus longue des artistes sur nos deux départements.

Au niveau régional et national

Nous nous inscrivons résolument et durablement dans le département des Alpes de Haute-Provence, c'est notre mission première. Mais notre projet rayonne également sur un territoire qui dépasse largement ses frontières et participe activement à la construction et au développement d'une mise en réseau d'un grand nombre d'acteurs culturels de la Région Sud partageant les mêmes enjeux. Cette mise en commun des idées, envies, compétences, expériences et moyens permet un accompagnement renforcé des projets culturels et artistiques, pour construire ensemble une politique culturelle régionale dynamique et foisonnante. Ainsi, nous sommes particulièrement volontaristes dans la coopération régionale.

Le Théâtre Durance, est membre fondateur de LA TRIBU, plateforme régionale d'accompagnement de la création à destination de l'enfance et de la jeunesse, et de Traverses, association régionale regroupant 26 structures de diffusion pluridisciplinaire et d'accompagnement de la création en Région sud.

Par le biais des membres de son équipe, il est aussi très présent dans les réseaux métiers (RP du Sud, réseau des administrateurs...)

Depuis 2023, il est membre de l'Association des Scènes nationales, au titre de la direction et de la présidence.

Représentativités de la directrice

Élodie Presles est régulièrement présente dans les rencontres organisées par l'Onda, notamment sur les Rida pluridisciplinaires et les tournées internationales. Elle a participé aux travaux du Syndecac sur la définition d'un service public pour l'art et la culture, et a phosphoré plus particulièrement sur les questions économiques.

Elle est :

- coprésidente du réseau Traverses (jusque 2023)
- administratrice d'Arsud – régie culturelle régionale
- trésorière de Lieux publics – CNAREP

Elle est également membre :

- des commissions Théâtre et Musique pour la DRAC
- de la commission Carte Blanche aux Artistes-Théâtre pour la Région Sud
- de la commission d'attribution des aides aux ensembles musicaux (Maison de la musique contemporaine)
- de l'Association des Scènes nationales

Partie 4

Les moyens au service du projet

A – L'équipement

Le Théâtre Durance se situe à proximité du Centre culturel Simone-Signoret, constitué de la Médiathèque Louis-Joseph, du Cinématographe (3 salles classées art et recherche), d'une salle d'exposition et du restaurant Le Stendhal. Provence Alpes Agglomération est propriétaire de l'ensemble des bâtiments.

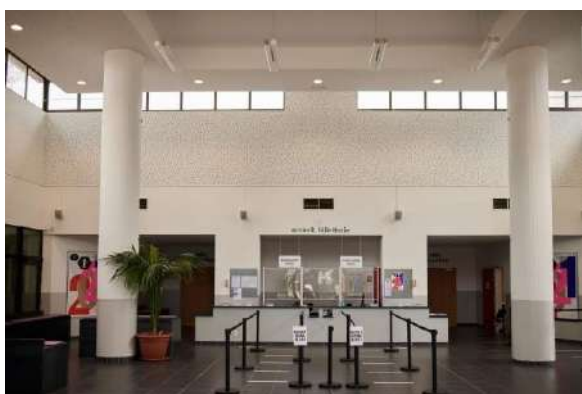
Au titre de la législation en vigueur, le Théâtre Durance est classé en type L de 2^{ème} catégorie des établissements recevant du public (ERP). L'effectif global admissible de l'établissement est de 900 personnes au titre du public et 60 personnes au titre du personnel.



Salle de spectacle (1)



Scène de répétition (2)



Espace billetterie (3)



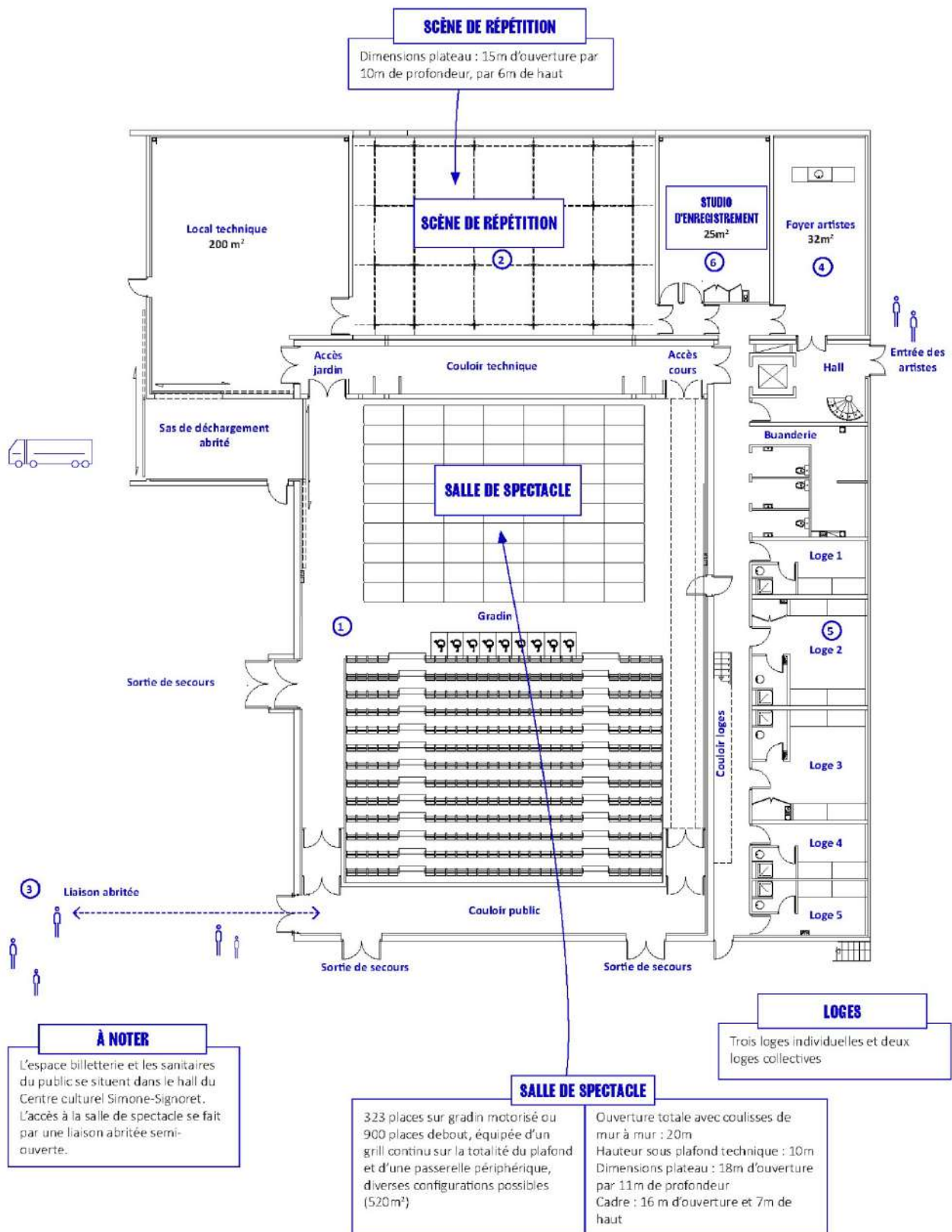
Foyer des artistes (4)



Loge (5)



Studio d'enregistrement (6)



B – Une organisation responsable

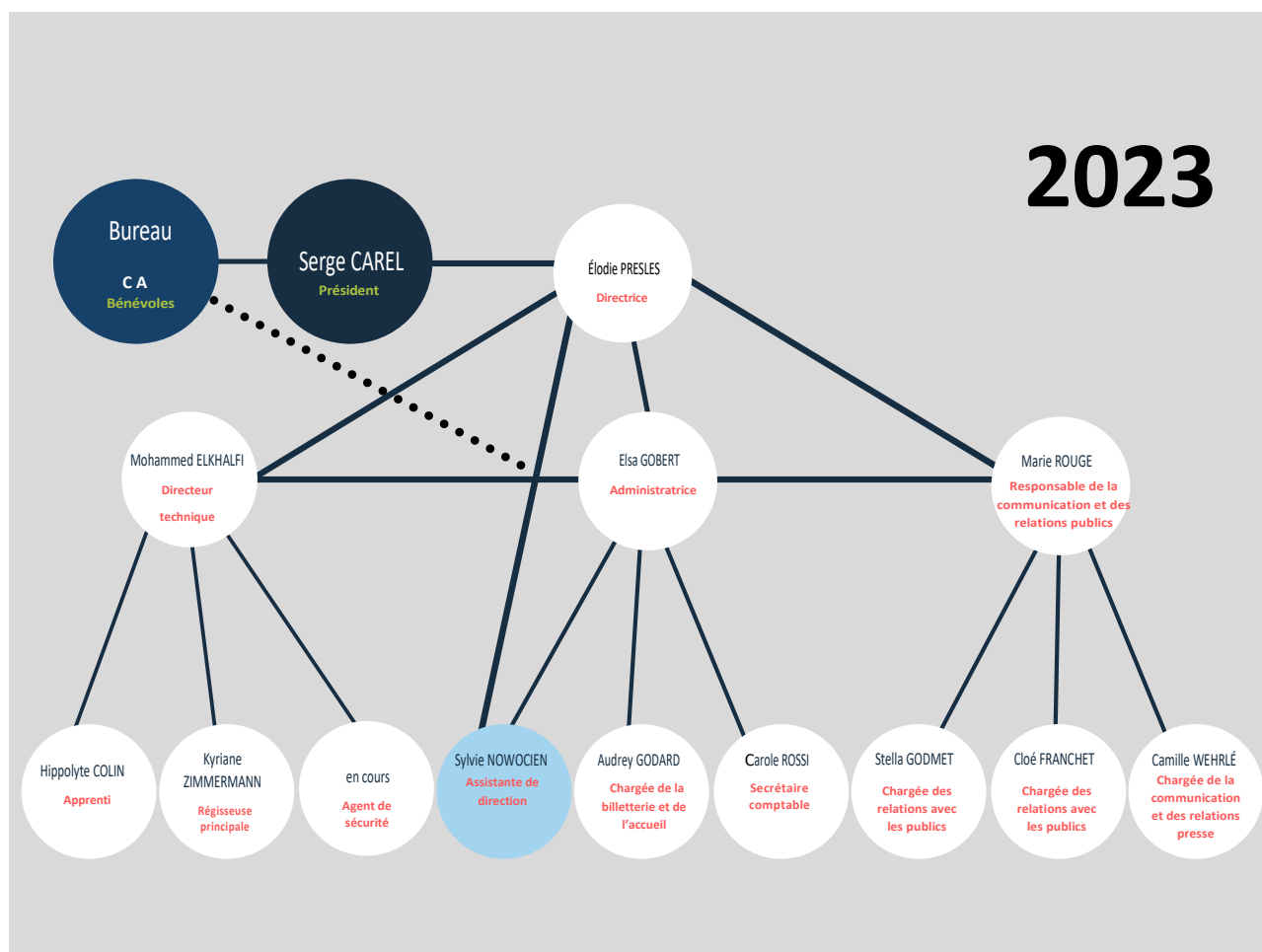
L'équipe

L'équipe du Théâtre Durance est actuellement composée de 12 salariés, dont 10 CDI, 1 apprenti, 1 agent mis à disposition et de technicien·ne·s mobilisés en renfort, soit 13.14 ETP.

Le travail s'organise autour d'une direction générale et de trois directions opérationnelles. L'équipe est majoritairement féminine, l'ancienneté moyenne dans la structure est de 7.52 ans.

5 cadres – 6 agents de maîtrise – 1 employée

direction (1 femme) - administration (4 femmes) – communication et relations avec les publics (4 femmes) – technique (1 femme – 2 hommes)



Une association jouant pleinement son rôle

Comme de nombreuses structures de diffusion, le Théâtre Durance est piloté par une association (éponyme), qui gère le projet et l'équipement par délégation de Provence Alpes Agglomération.

À son arrivée, Élodie Presles a souhaité que l'association joue pleinement son rôle, celui de la représentation de la société civile dans un projet fortement financé par la puissance publique. Avec l'équipe, elle a reprecisé les rôles, les missions et les temporalités de chaque instance de décision de l'association : bureau, conseil d'administration, assemblée générale.

Pour aller vers plus de cohérence encore, les statuts et l'organisation de l'association ont été totalement refondés en 2017, afin que son objet et son fonctionnement soit en totale corrélation avec l'évolution de son projet.

Des adhérents qui deviennent bénévoles

Le rôle des adhérents est historiquement important : ils ont été nombreux à se mobiliser pour l'organisation du Festi-Jazz et des Festives de Font-Robert. Alors que l'équipe du Théâtre Durance s'est fortement professionnalisée, nous bénéficions encore aujourd'hui de cet investissement collectif et partagé. En effet, les adhérents participent pleinement à l'accueil des artistes et du public (transferts, catering, contremarque, placement...) et représentent un apport en nature non négligeable dans notre budget. Bien plus, ils apportent écoute, bienveillance, disponibilité, idées, points de vue...

Nous avons donc fait le choix, avec le conseil d'administration, d'ouvrir encore plus l'association, en incitant en particulier les plus jeunes à nous rejoindre. Pour permettre la diversité des regards, le renouvellement des énergies, la transmission des expériences, le partage.

Nous avons également décidé de clarifier les missions des membres. Entre adhérent et bénévole régnait parfois une certaine confusion. Aujourd'hui, toute personne (sauf quelques exceptions mentionnées dans les statuts) peut devenir adhérente. Si elle le souhaite, elle peut par la suite s'investir, et de manière non exhaustive dans :

- la vie de l'association (conseil d'administration, bureau)
- l'organisation de l'accueil des spectacles
- le partage d'actions accompagnant le projet artistique

Un engagement économique, environnemental et social

Nous avons inscrit au cœur de nos missions la question de notre responsabilité sociétale. Nous concevons notre projet artistique, culturel et d'établissement en tentant, chaque fois que cela est possible, de concilier un programme d'actions ambitieux avec des objectifs de développement soutenable et responsable vis-à-vis de l'ensemble de nos partenaires ou cocontractants.

Engagement économique

Le Théâtre Durance joue un rôle économique important pour tout le bassin durancien et au-delà. Les retombées économiques directes de notre activité ont été calculées en 2017 et représentent, pour certains acteurs économiques du territoire, une part non négligeable de leur chiffre d'affaires annuel. En 2017, nous avons travaillé en lien direct avec 82 entreprises du département. Nous essayons chaque fois que cela est possible de recourir à des prestataires locaux et sommes attentifs à ce que ceux-ci adoptent une approche écoresponsable dans la conduite de leurs activités économiques.

Par ailleurs, nous mettons volontiers à disposition des associations culturelles la salle de spectacle et notre savoir-faire technique. Ces mises à disposition sont proposées à des conditions financières très accessibles pour les associations, sans commune mesure avec le coût réel qu'elles engendrent.

Au niveau local, de nombreuses associations et structures bénéficient de nos moyens techniques et humains, par un accompagnement technique, de conseil ou de prêt de matériel à titre gracieux.

Engagement environnemental

— Déplacements

La question des déplacements a été assez vite identifiée comme un axe de réflexion prioritaire. Le Théâtre étant situé sur un territoire rural avec peu de moyens de transports collectifs, la voiture occupe une place prépondérante dans les déplacements, que ce soit pour les spectateurs ou les artistes. Nous avons choisi de mettre en place des navettes qui permettent à certains spectateurs géographiquement éloignés de venir au Théâtre en transport en commun (cf p.44). Nous incitons également les spectateurs à favoriser le covoiturage en proposant des tarifs réduits pour une voiture remplie (5 personnes) et les redirigeons vers les plateformes de covoiturage.

Concernant la venue des artistes au Théâtre, nous privilégions chaque fois que cela est possible une arrivée en transports en commun même si cela implique pour eux des temps de déplacement plus longs.

Depuis 2014, nous nous sommes dotés d'un véhicule hybride pour les déplacements de la directrice.

— Restauration – vie quotidienne

À proximité immédiate du Théâtre, on ne trouve qu'un seul restaurant qui, en raison d'horaires d'ouverture réduits, n'offre pas la possibilité aux artistes de manger à l'issue des représentations. Nous avons fait de cette contrainte une force et nous transformons le foyer du Théâtre en salle de restaurant pour les artistes après chaque représentation. Nous avons ainsi la possibilité de choisir nos prestataires et privilégions ceux qui adoptent une démarche écoresponsable (circuits courts, produits biologiques notamment). Nous n'utilisons pas de vaisselle jetable et avons également supprimé les bouteilles en plastique pour les artistes. De même, nous privilégions les contenants en verre et les produits achetés en vrac.

Nous avons poussé un peu plus loin cette démarche pour le festival Les Escapades puisque nous avons banni du bar les bières et sodas industriels pour ne proposer que des boissons locales et artisanales. Nous avons rédigé l'année dernière un cahier des charges écoresponsable pour la restauration que les exploitants s'engagent à respecter.

Le foyer, véritable lieu de vie et de rencontre du Théâtre, est équipé d'une fontaine à eau branchée sur le réseau d'eau (fini les bombonnes en plastique) et d'une machine à café en grain dont le marc alimente les composts des salariés.

— Bâtiment

La conception récente du Théâtre Durance nous permet une maîtrise totale de la consommation énergétique. Le Théâtre est équipé de trois circuits de chauffage indépendants qui nous permettent de chauffer certains espaces comme la salle de spectacle ou la salle de répétition uniquement au moment de leur utilisation. L'éclairage de toutes les parties communes et couloirs de circulation est équipé de détecteurs, réduisant significativement notre consommation électrique.

Une réflexion est également en cours au niveau de l'éclairage scénique. Nous sommes en mesure de proposer un éclairage 100 % LED pour le festival Les Escapades et nous allons développer cette solution pour la programmation au Théâtre, même si elle doit aussi s'accompagner d'un profond changement des métiers de la création lumière. Nous travaillons actuellement au remplacement progressif de notre parc lumière vers des solutions LED, ainsi que tout ce qui concerne l'éclairage du bâtiment.

Nous avons installé des mousseurs sur toutes les robinetteries afin de réduire notre consommation en eau. Concernant les déchets, nous avons mis en place un système de traçabilité et trions l'ensemble des matières qui peuvent l'être sur le site. La recyclerie, la ressourcerie, la gratuiterie et la déchetterie sont devenues nos meilleures amies !

L'ensemble de ces démarches s'inscrit également dans les objectifs du décret tertiaire, visant une réduction de la consommation des énergies de 40 % d'ici 2030.

Engagement social

— Une éthique de la négociation

Nous bénéficions de moyens importants pour accomplir nos missions d'accompagnement de la création et de la diffusion artistique. Ces financements publics significatifs ne doivent jamais nous faire perdre de vue que nous sommes souvent en position financièrement dominante par rapport aux compagnies artistiques.

Si nous précisons cet engagement que nous avons auprès des artistes, c'est que nous savons par ailleurs qu'il n'est pas unanimement partagé au sein de notre secteur.

Aussi, toutes les discussions financières sont menées dans un souci de complémentarité et d'équilibre envers ceux dont l'économie est fragilisée. L'argent, souvent tabou dans notre secteur, devient un enjeu de pédagogie et de discussions souvent nourries.

Cette attention permanente nous permet d'éviter autant que faire se peut l'arrogance ou le paternalisme et d'avoir une grande transparence dans le dialogue avec les équipes artistiques.

— Un management collaboratif et un bien-être au travail

Diriger un lieu de spectacles, c'est être à la fois directeur·trice artistique et directeur·trice général·e, il est important de pouvoir conserver le juste équilibre entre ces deux fonctions.

Même si cela semble aller de soi, il est toujours important de réaffirmer qu'un projet artistique et culturel ne peut se réaliser sans l'implication de l'ensemble de l'équipe. Nous sommes donc particulièrement vigilants à partager avec elle les enjeux, les objectifs et les contenus, en invitant chacun à être force de proposition et d'évaluation.

Tout en étant garants de l'équilibre entre dynamique collective et épanouissement personnel (notamment par le plan annuel de formation), nous souhaitons poursuivre un management collaboratif et préserver une ambiance de travail ouverte, constructive, dynamique et détendue.

Depuis l'arrivée de la nouvelle directrice, plus de la moitié de l'équipe permanente a été renouvelée (6 départs volontaires, 1 départ provoqué). Le recrutement de nouvelles personnes, aux expériences, compétences et origines géographiques variées, a permis une miction heureuse entre histoire et mémoire, ainsi qu'une ouverture à d'autres expériences et modes de travail.

Aujourd'hui, notre équipe est stable. L'ambiance au travail est bonne, chacun adhère, porte et nourrit le projet. Les missions et rôles sont établis et les marges de manœuvres sont d'autant plus importantes que les délégations sont claires et précises.

Notre équipe est aussi reconnue pour la qualité de son accueil et sa belle disponibilité. La grande technicité de chacun se combine avec une polyvalence et une transversalité générale dont la souplesse nous permet de mener, à peu, un projet ambitieux. En ce sens, le retour chaleureux des artistes et des spectateurs est un bel encouragement.

— Accompagnement professionnel, transmission et insertion

Nous avons fait de la formation professionnelle une priorité en termes de politique managériale. Cela concerne bien évidemment l'équipe permanente (9 formations réalisées en 2021 dont 6 formations collectives) mais aussi notre politique d'accueil des jeunes en formation.

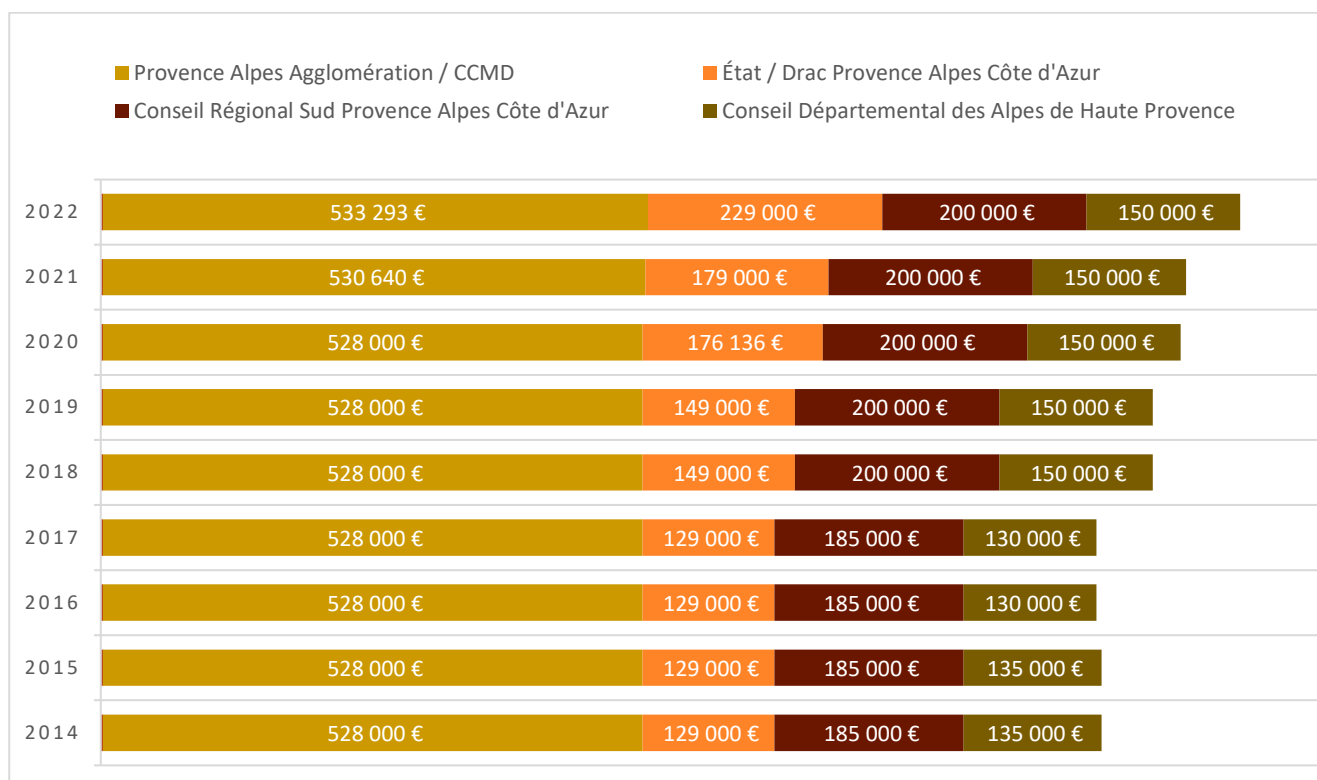
Ainsi, en 2019, nous avons accueilli 16 stagiaires pour des durées allant d'une semaine à plusieurs mois. Nous avons également signé deux contrats d'apprentissage (2019 et 2021) pour des formations en régie du spectacle. Nous accueillons de manière régulière des volontaires en service civique ou des stagiaires Pôle emploi qui ont la possibilité de s'imprégner des réalités de nos métiers et ainsi bénéficier d'une expérience pouvant être valorisée par la suite.

Nous fournissons à l'ensemble des techniciens non permanents des équipements de protection individuelle adaptés. Nous sommes également attentifs au maintien et à l'actualisation de leurs compétences et les incitons à suivre des formations.

Enfin, notre politique salariale reflète également ces choix. Fin 2020, l'écart entre le plus haut et le plus bas salaire est de 2.20 contre 2.87 en 2014.

C – Financements et budgets

Évolution des subventions (2014-2022)



Depuis sa création, le Théâtre Durance a su développer une relation de confiance avec ses partenaires institutionnels historiques que sont la Communauté de Communes Moyenne Durance/Provence Alpes Agglomération, le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.

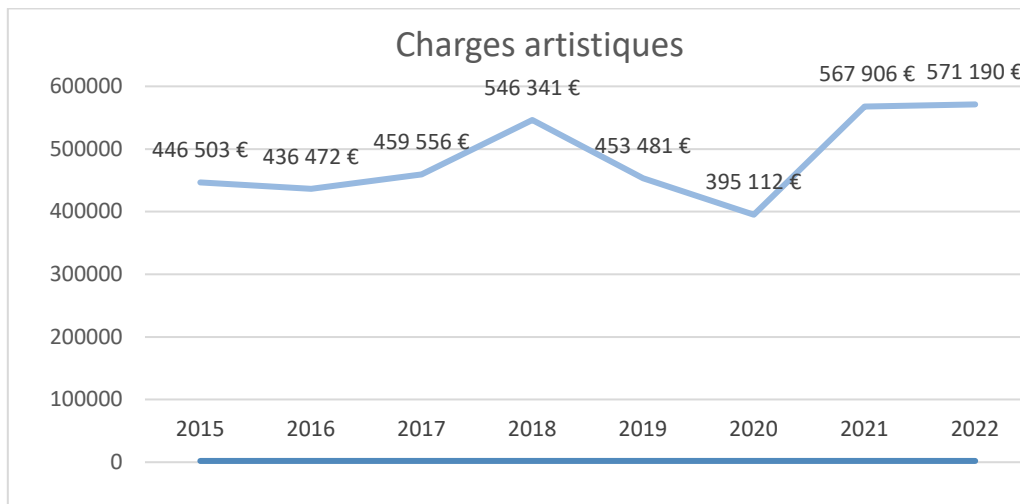
À son arrivée à la direction du Théâtre Durance en 2014 et malgré un budget équilibré, Élodie Presles a pu constater que l'association présentait un déficit structurel d'environ 30 000€. En effet, les coûts de fonctionnement n'étaient pas intégralement couverts par les subventions de fonctionnement, ce sont surtout les aides aux projets (75 000€ en 2014) qui permettaient à l'association de présenter une situation financière équilibrée. Pour autant, l'absence de consolidation de ces financements aurait à court terme fragilisé l'emploi et l'activité car ces aides exceptionnelles permettaient le financement d'un poste à temps plein et l'organisation des Échappées sur le territoire, partie importante du projet artistique.

Aussi, nous avons mené un travail et une concertation auprès de nos partenaires institutionnels pour expliquer la nécessité d'accompagner durablement le projet du Théâtre et de le doter des moyens financiers nécessaires à son activité.

La labellisation du Théâtre Durance en Scène nationale ainsi que la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 par l'ensemble des partenaires institutionnels vient récompenser ce travail de fourmi d'une absolue nécessité, en inscrivant le projet du Théâtre Durance et les moyens financiers nécessaires à son accomplissement dans la durée. En l'espace de dix ans, les subventions de fonctionnement ont connu une augmentation de 28 % en volume et de près de 278 000 € en valeur.

Marge artistique

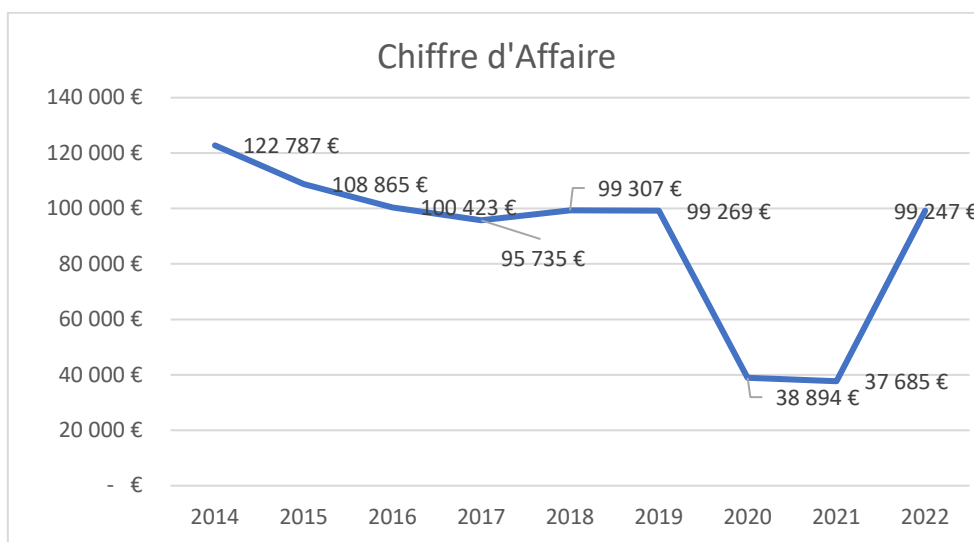
En 2021, le budget artistique représentait 45 % du budget total de l'association (hors frais de communication et dotations diverses). Il a connu une forte hausse en 2018 en raison de l'organisation de la Fête de la Musique et en 2021 (reports, indemnités covid, une journée supplémentaire pour Les Escapades). Le budget artistique 2023 devrait approcher 675 000 €. La moyenne sur la période s'établit à 472 000€.



Grâce à l'inscription du Théâtre dans les réseaux professionnels, les frais d'approche (voyages, hébergements, repas des artistes) sont maîtrisés. Ces économies nous permettent de consacrer la plus grande partie du budget artistique pour l'achat de spectacles, les coproductions et les actions culturelles.

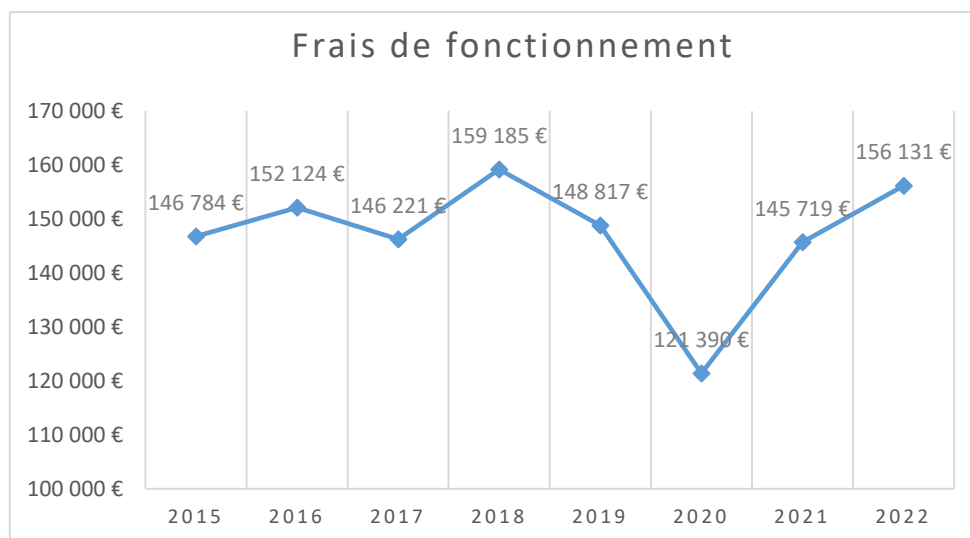
Recettes propres

La mise en place d'une politique tarifaire plus attractive a conduit à une diminution des recettes propres de l'association. Lorsqu'on compare les saisons 2018/2019 (dernière saison pré-covid) et 2021/2022 (1^{ère} saison post-covid), nous avons vendu 1001 places de plus au Théâtre mais le prix moyen du billet a baissé de 57 centimes. Les recettes de billetterie sont en augmentation par le volume de places supplémentaires vendues mais si nous avions connu le même volume de ventes, nos recettes billetterie auraient baissé de 8 300€. Nous ne porterons donc pas plus loin notre effort tarifaire et nous nous sommes fixé un objectif de 100 000€ de recettes propres par année civile. Cet objectif est accompli pour la période 2015-2019 et devrait être atteint pour 2023. Les années 2020 et 2021 ne sont bien évidemment pas représentatives.



Maîtrise des frais de fonctionnement et de la masse salariale

En 2022, les frais de fonctionnement représentaient moins de 11,5 % du budget total de l'association et un effort constant est porté pour maîtriser l'ensemble de ces coûts.

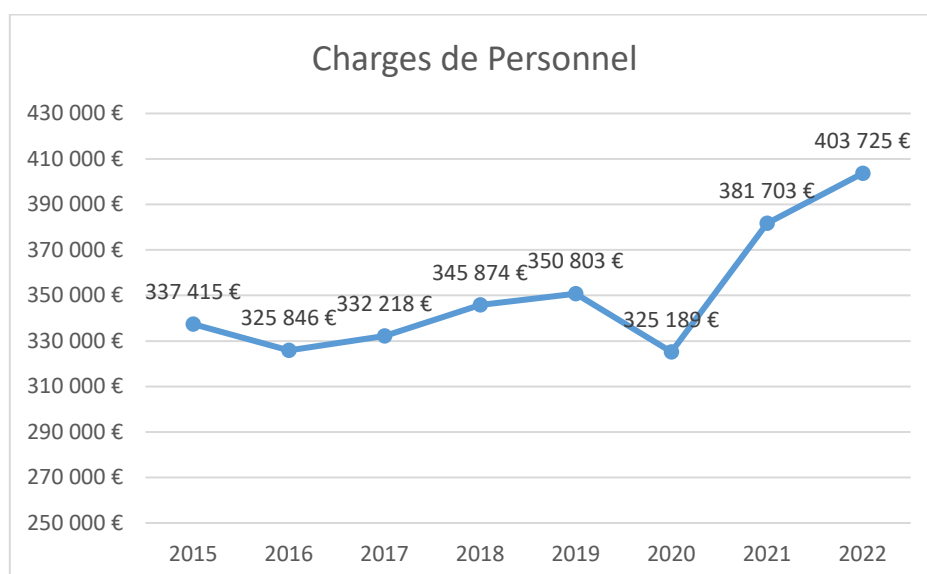


En 2022, l'effectif moyen sur la période est de 12.88 ETP.

Pour 2023, les charges de personnel représentent 35% des charges globales.

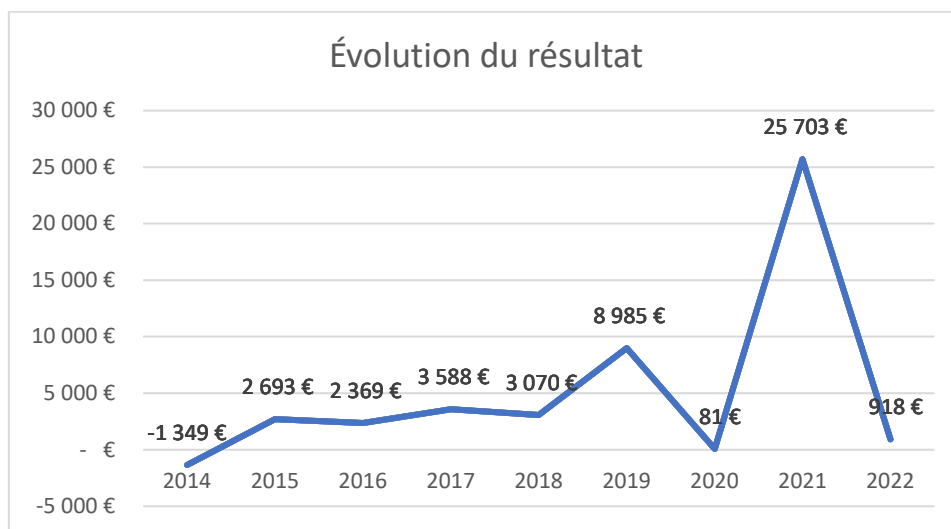
Ces charges augmentent légèrement de 2017 à 2019 avec l'embauche d'un régisseur principal et baissent en 2020, le recours à l'emploi intermittent ayant été fortement réduit. Les charges de personnel augmentent significativement en 2021 suite à la création d'un poste de chargée des relations avec les publics pour accompagner le développement du projet sur le volet d'éducation artistique et culturelle. Nous avons également dû recourir à des CDD pour pallier l'absence d'une salariée sur une longue période. Par rapport à 2014, les charges de personnel augmentent de 44 000€ pour 2 ETP supplémentaires.

Dans le cadre de la montée en puissance du projet du Théâtre Durance, nous avons tout d'abord privilégié le projet artistique, en lui consacrant la majeure partie des moyens supplémentaires accordés. Ce déploiement a permis de consolider le futur projet de Scène nationale. C'est donc logiquement que la question des moyens humains devient prioritaire dans un second temps, et nous y consacrerons la majeure partie des nouveaux moyens accordés pour la création d'un, voire deux postes supplémentaires en 2024 et 2025.

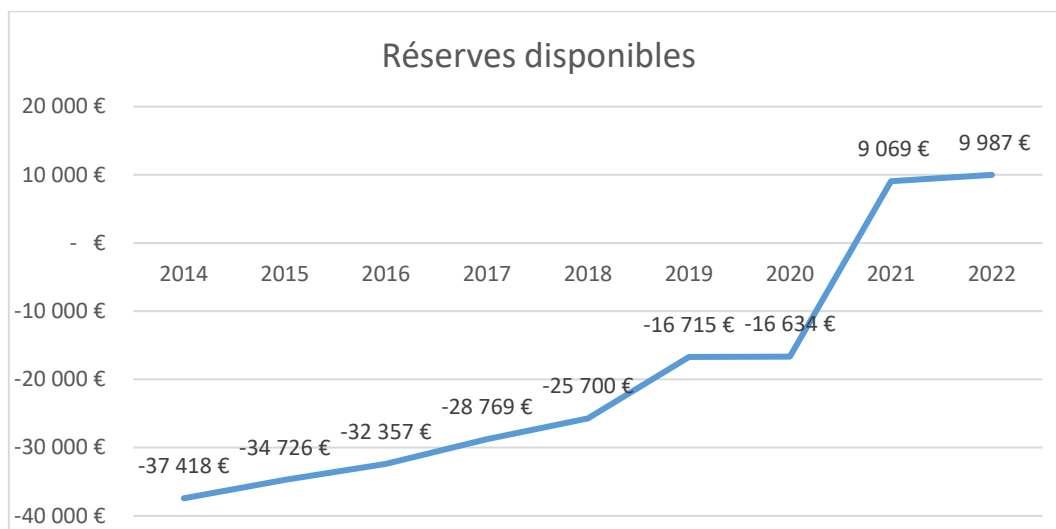


Remboursement régulier du déficit originel

Depuis 2015, l'association présente un bénéfice à chaque clôture d'exercice, ce qui témoigne de la bonne utilisation des ressources.



L'association rembourse ainsi le déficit cumulé qui s'est formé lors des premières années d'exploitation du Théâtre. En additionnant les résultats des sept derniers exercices comptables, le déficit cumulé a été réduit de 37 418€. Les réserves actuelles sont excédentaires de + 9 069€, situation qui n'avait pas été connue sur les dix dernières années.



En guise de conclusion

Le projet développé pour la période 2023-2026 marque un tournant important dans l'histoire du Théâtre Durance.

L'attribution du label scène nationale va nous permettre d'accompagner le déploiement de notre projet artistique et ainsi contribuer à l'accompagnement de la création et au rayonnement d'artistes de tous horizons et de toutes disciplines, non seulement au Théâtre mais sur notre département.

Le développement de notre projet sur le territoire des Alpes de Haute-Provence, par la construction partenariale avec 4 nouvelles intercommunalités, renforce notre projet et contribue à une meilleure démocratisation culturelle.

Ces nouveaux éléments modifient la conception même du projet global, le point de vue se déplaçant évidemment. D'une vision portée sur notre territoire depuis le Théâtre Durance, point central, nous sommes parvenus à imaginer notre projet dans une vision globale au cœur de laquelle se situe notre équipement. Cette approche systémique est riche, terriblement excitante, irréversible.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

Annexe 2

Tableau des indicateurs 2023/2026

THÉÂTRE DURANCE

Scène nationale
2023/2026

INDICATEURS

ACTIVITE ARTISTIQUE

DIFFUSION	22/23	23/24	24/25	25/26	26/27
Nombre de spectacles	42				
dont théâtre	14 33%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont danse	3 7%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont musique	17 40%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont cirque	8 19%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont compagnies internationales	10 24%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont compagnies régionales	11 26%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacles écritures plurielles	12 29%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacles hors les murs	12 29%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacle à destination de la jeunesse (-26 ans)	28 67%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacles en temps scolaire	4 10%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont aller-retour avec La passerelle (Gap)	1 2%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Nombre de spectacles diffusés et coproduits et/ou accueillis en résidence	10				
Nombre de créations (coproductions/pré-achats)	8				

Nombre de représentations	90				
dont théâtre	44 49%	#DIV/0!			
dont danse	3 3%	#DIV/0!			
dont musique	31 34%	#DIV/0!			
dont cirque	12 13%	#DIV/0!			
dont compagnies internationales	17 19%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont compagnies régionales	23 26%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacles écritures plurielles	23 26%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacles hors les murs	37 41%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacle à destination de la jeunesse (-26 ans)	68 76%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont spectacles en temps scolaire	22 24%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont aller-retour avec La passerelle (Gap)	2 2%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Fréquentation	22/23	23/24	24/25	25/26	26/27
Fréquentation globale	17 964				
dont fréquentation payante	13 023 72%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont hors les murs	6 286 35%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont fréquentation de jeunes scolarisés	5 682 32%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Taux de remplissage sur jauge offerte	97%				
dont au Théâtre Durance	96%				
dont hors-les-murs	102%				

SOUTIEN À LA CRÉATION

Coproductions	2022	2023	2024	2025	2026
apport numéraire coproduction	54 264 €				
nombre projets coproduits	10				
dont compagnies régionales	6 60%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont projets jeune public	3 30%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont projets musicaux	2 20%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont projets écritures plurielles	4 40%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont apport aux compagnies régionales	22 764 € 42%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
apport minimum en coproduction (hors Tribu et commandes spécifiques)	12 000 €				

Accueils en résidence	2022	2023	2024	2025	2026
apport numéraire résidences	22 000 €				
Nombre de compagnies accueillies en résidence	15				
dont équipes régionales	9 60%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
dont résidence hors les murs	5 33%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
nombre de jours cumulés de résidence	90				
apport global numéraire coproduction + résidence	76 264 €	0 €	0 €	0 €	0 €

PUBLICS ET TERRITOIRE

<u>PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (PARCOURS)</u>	22/23	23/24	24/25	25/26	26/27
Nombre d'établissements partenaires	22				
dont avec convention	8				
dont écoles	5				
dont collèges	8				
dont lycées	8				
dont enseignement supérieur	1				

<u>PARTENARIATS STRUCTURES HORS EDUCATION NATIONALE (PARCOURS)</u>	22/23	23/24	24/25	25/26	26/27
Nombre de structures partenaires hors éducatif	18				
dont pénitentiaire	0				
dont social	9				
dont culturel	9				
Nombre d'adhésions à des réseaux professionnels	3				

<u>ACTIONS EDUCATIVES ET ARTISTIQUES</u>	22/23	23/24	24/25	25/26	26/27
nombre d'actions d'EAC (temps scolaire)	187				
nombre d'actions EAC (hors temps scolaire)	80				
Nombre de personnes impliquées dans les actions	8 059				
dont en temps scolaire	5 245				
dont hors temps scolaire	2 814				
Nombre d'heures intervenants	444				
dont en temps scolaire	330				
dont hors temps scolaire	114				

LA VIE ASSOCIATIVE	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre d'adhérents	34				
Nombre de salariés permanents	12				
dont personnel détaché (rétrocession du salaire)	1				
dont apprenti.e	1				

BUDGET	2022	2023	2024	2025	2026
Part du budget artistique sur budget global (hors communication)	42%				
Frais de fonctionnement	12%				
Charges de personnel sur budget global	38%				
Taux de ressources propres	7%				

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Annexe 3

Budgets prévisionnels 2023/2026

BUDGET PREVISIONNEL HT 2022 - 2026

ASSOCIATION THÉÂTRE DURANCE

Détail des Charges		2022	2023	2024	2025	2026	Détail des Produits				
Charges Artistiques		2022	2023	2024	2025	2026	Subventions de fonctionnement				
Programmation		226 332€	280 000€	290 000€	300 000€	300 000€	Provence Alpes Agglomération				
Soutien uméraire à la création (coproductions, résidences)		91 352€	75 000€	80 000€	90 000€	100 000€	Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur				
Actions culturelles, territoriales et éducatives			25 000€	25 000€	30 000€	30 000€	Conseil départemental Alpes de Haute-Provence				
Frais d'Approche		108 591€	120 000€	125 000€	125 000€	125 000€	Ministère de la Culture - DRAC Provence Alpes Côte d'Azur				
Catering/loges		11 171€	14 500€	14 000€	15 000€	15 000€	Conventions de partenariats Collectivités AHP				
Technique		108 461€	122 000€	120 000€	115 000€	115 000€	Total Subventions de fonctionnement				
Droits d'auteurs		15 531€	25 704€	29 232€	31 232€	30 240€	1 112 293 €				
Sécurité SSIAP		6 447€	7 500€	10 000€	12 000€	12 000€	Subventions Spécifiques				
Site Escapades		3 305€	5 000€	6 000€	6 000€	6 000€	Ministère de la Culture - DRAC Provence Alpes Côte d'Azur				
Total Charges Artistiques		571 190 €	674 704 €	699 232 €	724 232 €	733 240 €	EAC Programme 224				
		42%	45%	44%	44%	44%	Dispositif Compositeur Associé				
Charges de personnel			480 821 €	549 010 €	556 756 €	574 993 €	Option Théâtre Lycée Paul Arène Sisteron				
Traitements bruts et Charges Patronales		448 696 €	37 298 €	52 000 €	52 500 €	52 500 €	Sacem - Dispositif Compositeur Associé				
Personnel PAA		35 355 €	-2 000 €	-2 000 €	1 000 €	2 000 €	Total Subventions spécifiques				
Provisions pour Congés à payer		3 190 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €	32 964 €				
Indemnités journalières		1 386 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €	TVA sur subventions				
Prime Exceptionnelle		10 120 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €	-22 538 €				
Autres Charges de Personnel - Formation		7 738 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €	Recettes Propres				
Indemnités de rupture conventionnelle			5 000 €	5 000 €	5 000 €	3 000 €	Recettes de Billetterie				
Total charges de personnel		506 485 €	526 119 €	604 010 €	615 256 €	632 493 €	Location des espaces du Théâtre				
Communication			56 000 €	62 000 €	65 000 €	66 000 €	Mécanat et adhésions				
Impressions		53 385 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €	Transferts de charges				
Publicité, Diffusion		18 007 €	74 000 €	80 000 €	83 000 €	84 000 €	Buvette				
Total Communication		71 392 €	74 000 €	80 000 €	83 000 €	84 000 €	Dons reçus				
Charges de Fonctionnement			60 000 €	42 500 €	45 000 €	45 000 €	Total Recettes Propres				
Électricité / Gaz / Eau / Carburant		32 532 €	4 500 €	5 000 €	5 000 €	6 000 €	95 220 €				
Achat Buvette		4 489 €	4 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	Autres Subventions				
Achat petit matériel		8 555 €	2 500 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	Aide à l'emploi (Apprentissage)				
Fournitures de Bureau		1 532 €	17 601 €	18 000 €	20 000 €	20 000 €	ONDA, aide au déficit				
Locations		12 479 €	6 730 €	7 000 €	7 500 €	8 000 €	Onda, Ecrans vivants				
Assurances		6 606 €	21 000 €	22 000 €	23 000 €	24 000 €	Remboursement formation				
Entretien, réparation, Maintenance		19 754 €	17 500 €	18 000 €	18 500 €	19 000 €	Total Autres Subventions				
Honoraires comptables		17 289 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	18 621 €				
Documentation - Formation		1 861 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES				
Frais de mission personnel, réception		23 709 €	11 000 €	12 000 €	13 000 €	13 000 €	AIDES EXCEPTIONNELLES COVID-19				
Téléphone, internet, affranchissement		12 894 €	5 600 €	5 600 €	5 600 €	5 600 €	REPRISE SUR FONDS DÉDIÉS				
Cotisations		5 369 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	REPRISE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Services bancaires		1 158 €	8 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION				
Impôts, taxes et versements assimilés		7 904 €	186 631 €	175 300 €	178 300 €	185 800 €	TOTAL PRODUITS FINANCIERS				
Total Charges de Fonctionnement		156 131 €	186 631 €	175 300 €	178 300 €	185 800 €	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Autres Charges			21 786 €	21 786 €	21 786 €	19 770 €	Produits exceptionnels sur antérieur				
Dotations aux amortissements		21 568 €	500 €	500 €	500 €	500 €	Quote Part-Subvention Investissement				
Variation de Stock		403 €					1 327 552 €				
Charges Exceptionnelles							1 248 €				
Engagements Ressources Affectées		12 659 €					20 061 €				
Dotation aux provisions Charges d'exploitation							11 522 €				
Dotations aux charges exceptionnelles							11 522 €				
Indemnités Retraite		209 €					1 470 218 €				
Charges diverses							2 000 €				
Total Autres Charges		34 839 €	22 286 €	22 286 €	48 322 €	20 270 €	1 649 110 €				
Total charges d'exploitation		1 340 037 €	1 483 740 €	1 580 828 €	1 649 110 €	1 655 803 €	1 580 828 €				
Total charges financières		2 €					0 €				
Total charges exceptionnelles		7 905 €					0 €				
Résultat de l'exercice		918 €					0 €				
TOTAL GÉNÉRAL		1 348 862 €	1 483 740 €	1 580 828 €	1 649 110 €	1 655 803 €	1 483 740 €				
							1 649 110 €				
							1 580 828 €				
							1 655 803 €				

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-15_13122023

Annexe 4

Investissements

NOTE D'OPPORTUNITÉ SUR LES INVESTISSEMENTS

2023-2026

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (2021-2022)

Le Théâtre Durance a bénéficié de deux enveloppes d'investissement :

- Un financement de 70.000€ HT de la DRAC en novembre 2021, qui a permis :
 - Le remplacement de la console face (son) et la mise en place d'un patch numérique DANTE
 - le remplacement des retours de scène
 - le remplacement du vidéo projecteur par un appareil à technologie LED

- Un financement de 157.370€ HT (cofinancement Drac/Région/PAA/CD04), qui a permis :
 - Le remplacement de la diffusion en Line-Array (système L-Acoustic/ Christian Heil)
 - Le remplacement d'une grande partie du parc lumière par de la technologie LED (réception en cours et mise en place progressive)
 - Le remplacement du pupitre lumière (avril 2023)
 - L'achat d'une focale ultra-courte pour le vidéo projecteur LED

Ces investissements ont permis de répondre aux demandes techniques récurrentes des compagnies. Ces changements permettent dès aujourd'hui d'améliorer considérablement la qualité de notre accueil technique et de réaliser des économies substantielles en évitant des coûts de location et de transport qui devenaient conséquents.

Le passage progressif de notre parc de projecteur de l'halogène vers la LED permet également de réduire notre consommation électrique lors des temps d'occupation du plateau.

Par ailleurs, nous avons également mis en place :

- Le remplacement des LSC (éclairages de sécurité) par de la LED (grande salle et extérieur) : confort visuel, économie d'énergie

NB :

Les investissements prévus devaient se dérouler en deux phases, la première plus dédiée au son, la seconde à la lumière. Du fait de l'apport exceptionnel de la DRAC en 2021, nous avons pu réaliser la quasi-totalité des investissements prévus avec la phase 1, excepté l'étude sur le refroidissement de la salle (voir ci-dessous).

LES INVESTISSEMENT D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le Théâtre Durance est aujourd'hui confronté à deux problématiques :

- Du fait de l'accroissement de l'activité et de son déploiement sur le territoire départemental, l'équipe du Théâtre est en augmentation constante depuis l'ouverture du lieu. De 7 salariés permanents, nous comptons aujourd'hui 12 collaborateurs, et des embauches sont envisagées d'ici un an ou deux. Les 5 bureaux de la configuration initiale ne sont plus adaptés pour accueillir notre équipe permanente, les nombreux renforts que nous sollicitons, sans parler des stagiaires, apprentis, services civiques... Nous vivons une « crise du logement » qui nous contraint à nous serrer (parfois 4 à 5 salariés en open-space dans un bureau prévu pour 3). Il est donc important d'anticiper la question de espaces de travail supplémentaires.
- Dans le cadre d'une politique globale de maîtrise de notre consommation énergétique, renforcée par le décret tertiaire, mais également contrainte par l'augmentation importante du coût des fluides, il nous est indispensable de modifier en profondeur nos pratiques. Si depuis de nombreuses années déjà, nous sommes engagés dans une démarche RSE dont l'un des volets est la soutenabilité des ressources que nous employons, nous ne pourrons avancer qu'avec une intervention sur le bâtiment et les appareils que nous utilisons.

1. Résoudre la « crise du logement » : modification des espaces et des locaux

Aménagement du local technique dit « Atelier » en bureau pour le pôle technique avec la possibilité d'accueillir trois à quatre personnes.

⇒ Travaux en cours de réalisation avec les services de PAA

Transformation des sanitaires du personnel du premier étage :

- Transformation des sanitaires hommes (actuellement avec douche et vestiaires) en salle de stockage pour les fournitures (bureau et reproduction), la machine à affranchir et la photocopieuse.
- Transformation des sanitaires femme (actuellement avec douche et vestiaire) en toilettes mixte PMR + local de stockage pour le pôle communication et relation avec les publics.

Créer de nouveaux espaces de travail :

- Ouverture du couloir des bureaux (1^{er} étage) sur le vide du couloir des loges pour la création d'un espace de réunion et de RDV afin de ne pas monopoliser le foyer pour des réunions d'équipes, de services, interservices ou des RDV mobilisant de deux ou trois personnes.
 - Étudier la possibilité d'exploiter le vide au-dessus du foyer pour la création de deux ou trois bureaux ou d'un grand espace ouvert de coworking, salle de réunion, projet proposé par Marie-Emmanuelle FAROUX, architecte et responsable des travaux neuf à PAA.
- ⇒ Nous préconisons, dans un premier temps, de confier une étude de faisabilité à un cabinet d'architecte, afin d'envisager toutes les possibilités pouvant répondre à cette question des espaces de travail supplémentaires.
- ⇒ Coût estimé : 6.000€ HT

2. Amélioration et optimisation des conditions d'accueil et des temps d'accueil

Le renouvellement d'air et le chauffage de la grande salle et de la scène de répétition sont assurés par 4 CTA (centrales de traitement d'air). Une chaudière gaz installée en toiture alimente en eau chaude deux réseaux distincts, un pour les radiateurs des bureaux, loges, foyer, sanitaires, et un pour les CTA.

Dans le projet de construction, il était prévu en option qu'un groupe froid puisse alimenter en eau froide le réseau des CTA afin de pouvoir souffler de l'air frais. Cette option n'a pas été retenue pour des raisons budgétaires.

Aujourd'hui, malgré une utilisation optimale du système actuel en période estivale en programmant un important renouvellement d'air nocturne afin d'obtenir de l'air frais, et plus faible en journée afin de ne pas chauffer la salle avec l'air extérieur, nous n'arrivons pas à obtenir une température intérieure satisfaisante. En effet après une représentation en présence de publics ou une répétition de quelques heures, l'ensemble des espaces atteint des températures qui ne permettent plus de travailler ou d'accueillir du public dans des conditions acceptables, souvent supérieures à 28°C.

À partir du mois de juin ces espaces ne sont plus correctement exploités, voire inutilisables à cause de la température intérieure. L'installation d'un groupe froid ou autre système de rafraîchissement au sein du système de ventilation permettrait de souffler de l'air frais tout en assurant le renouvellement d'air et l'accueil de compagnies en résidence au plateau, en scène de répétition et au studio les mois de juin, juillet et août (soit trois mois supplémentaires). En effet bien que les activités du Théâtre se concentrent à l'extérieur sur cette période, il est difficile de concevoir que ces espaces restent inutilisés alors que les demandes d'occupation sont bien réelles.

L'installation d'un groupe froid ou autre système de rafraîchissement sur le système existant semble la solution technique et environnementale la mieux adaptée tout en optimisant le système de régulation en continuant à assurer un renouvellement d'air important la nuit. En effet l'installation d'un système de climatisation standard serait bien plus coûteux, démesuré, entraînerait des coûts de fonctionnement importants et poserait un problème de pollution sonore à l'intérieur.

Dans cette étude nous demanderons la pose de panneaux photovoltaïques sur les espaces extérieurs du Théâtre (à évaluer : toiture, terrasse...), avec un dimensionnement capable d'absorber entièrement la consommation électrique du système de refroidissement qui sera retenu afin que cette opération soit neutre (bilan carbone et coût de fonctionnement).

⇒ Coût estimé de l'étude par un bureau spécialisé : 8.000€ HT

Autres actions à mettre en œuvre (non chiffrées pour le moment) :

- Mise en place d'un SAS à l'entrée des artistes (qui est ouverte et fermée tout au long de la journée et la soirée) pour éviter la très grande déperdition de chaleur constatée actuellement.
- Mise en place d'un SAS à la sortie de la scène de répétition donnant vers le dépôt afin de réduire, lors de séances d'enregistrement, les nuisances sonores liées à l'activité technique connexe.

3. Amélioration envisagée dans le cadre du DEET (décret tertiaire)

Dans le cadre du DEET nous avons commencé à mettre en place plusieurs mesures pour atteindre les objectifs fixés. Toutefois nos pratiques et notre fonctionnement étant déjà bien réfléchis et optimisés, nous ne pourrions réduire notre consommation de manière significative sans intervenir sur le fonctionnement même du bâtiment.

Nous bénéficions d'un taux d'ensoleillement important dans le département qui nous permet d'envisager des économies d'énergie grâce aux panneaux solaires calorifiques et photovoltaïques.

Les actions déjà engagées

- Réduction significative de la température des bureaux, des locaux communs et de la salle de spectacle, largement acceptée par le personnel, les compagnies et le public.
- Amélioration des joints des portes extérieures afin de réduire les déperditions de chaleur et fermeture des bureaux, du foyer, des loges et cloisonnement des espaces techniques qui sont peu ou pas chauffés.
- Programmation de la chaudière en mode éco sur des périodes plus longues et systématique en inoccupation des locaux.
- Réduction de la puissance de notre abonnement EDF de 90KVA à 58 KVA

Proposition d'actions à réaliser :

- Mise en place d'un chauffe-eau solaire avec panneaux en toiture en remplacement du chauffe-eau actuel.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le Théâtre (emplacement à déterminer par un bureau d'étude) pouvant absorber la consommation électrique de l'ensemble de l'activité du bâtiment hors matériel scénique (bureau, salle de réunion, loges, studio de type bureautique, informatique, téléphonie, VMC, climatisation...), et alimentant le système de refroidissement de la grande salle.
- Mise en place d'un ballon d'appoint solaire pour la chaudière gaz existante.

⇒ Coût estimé de l'étude par un bureau spécialisé : 6.000€ HT

Investissements liés au déploiement du projet sur le territoire départemental :

Le déploiement du projet du Théâtre Durance sur le territoire départemental nécessite de nouveaux usages, et donc de nouveaux besoins :

- Achat d'un gradin mobile, facilement transportable et stockable (environ 150 places)
- Achat d'un véhicule technique de type 20m3 avec hayon pour le transport de notre matériel pour toutes nos actions extérieures (Échappées, festival, intervention dans les établissements scolaires...)

Autres investissements :

- Reprise parquet de la scène de répétition

COÛT PRÉVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS

- Études de faisabilité (espaces de travail, refroidissement, centrale solaire) : 20.000€ HT
- Investissements liés au déploiement du projet sur le territoire : 60.000€ HT
- Autres investissements : 5.900€ HT

Ces coûts n'incluent pas la réalisation des travaux.